

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
										✓	

# SEMAINE COMMERCIALE

Bibliothèque du Parlement 15 août 6

ASSURANCE MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE

ORGANE DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. V—3e année. No 18. QUÉBEC, VENDREDI, 18 DECEMBRE 1896 PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00  
 ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.* L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

**A. R. PRUNEAU**  
 & Cie  
 IMPORTATEURS DE  
 Charbons de toutes sortes  
 — ET —  
 Matériaux de Construction

Ciments Portland et Canadien  
 Plâtre pour enduits et engrais  
 Tuyaux en grès, écossais et canadiens  
 Tuiles pour parquets et manteaux de cheminée  
 Briques en tous genres  
 Briques à feu  
 Terre à feu, etc.

**HAUTE NOUVEAUTE :**  
 BRIQUE vitrifiée pour pavages  
 OISEAUX en métal nouveau modèle pour briquetiers,  
 ROCK WALL PLASTER.  
 Bureau, Cour et Quai: 80 Rue Dalhousie.

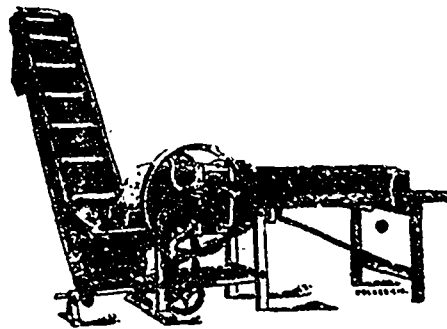
**JOHN FISHER,  
 SON &  
 CO.**

MANUFACTURIERS &  
 IMPORTATEURS DE  
 SERGES, TWEEDS ET  
 FOURNITURES POUR  
 TAILLEURS.....

442 & 444 Rue St-Jacques  
 MONTREAL

Bureau de Québec:  
 101 et 103 rue St-Pierre.  
**GEO. LAMOTHE, Agent**

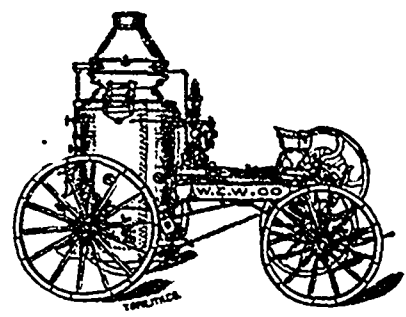
**JOHN FISHER & SONS**  
 HUNTERSFIELD, Ang LONDRES, Ang.  
 GLASGOW, Ecosse BELFAST, Irlande.



Haches-Paille "Ross"  
 Moulins à battre  
 Coupe Légumes  
 Pelles à cheval, etc.



**CHARRUES EN ACIER**  
 De la plus haute Qualité.



**ENGINS & CHAUDIERES**  
 Et toutes sortes de Machineries pour travailler les bois. Si vous voulez sauver du temps et de l'argent, adressez-vous ici avant d'aller ailleurs. Nos machines sont de la plus haute qualité et sont vendues avec garanties complètes.

**W. A. ROSS, 78 rue St-Paul**  
 Représentant  
 FROST & WOOD, Smiths Falls, Ont.  
 WATEROUS ENGINE WORKS Co., Brant

TELEPHONE 327.  
**BOSWELL &  
 BRO**

**ANCHOR ★  
 ★ BREWERY**

Les plus fines BIERES :  
**ALE** Bière blonde  
**PORTER** Bière brune  
 et **LAGER**

Bureaux, Brasserie et Entrepôt  
 réfrigéré :  
**96 à 110 Rue Saint-Vallier**

**KERR & MORGAN**  
 MONTREAL  
 ASCENSEURS et MONTE-CHARGES  
 électriques et autres.

Pour devis, prix et autres informations,  
 S'adresser à  
**A. P. LAURENT,**  
 18 rue St-James,  
 B.-V. **Quebec.**

**A VENDRE**

Une excellente PRESSE LITHOGRAPHIQUE appartenant à la succession de feu G. Amyot. Cette presse est en très bon état et fonctionne à perfection. S'adresser au Col J. B. Amyot pour le prix et les conditions de vente. La presse peut être vue et examinée au No. 36 rue d'Auteuil

# M<sup>o</sup>CALL, SHEHYN & CIE

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES  
ANGLAISES,  
FRANÇAISES,  
ALÉMANDES et  
AMÉRICAINES

Constantment e. main un assortiment  
considérable d'effets canadiens provenant  
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,  
COTONNADES de  
tous genres, Etc

AUSSI—A chaque saison, un grand choix  
dans les articles suivants : Chapeaux de  
paille et de feutre pour Messieurs et pour  
Dames, Fleurs artificielles, Rubans, Dentel-  
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur  
assortiment dans ces différents genres est  
très varié et très complet.

**52 RUE ST-PIERRE**  
QUEBEC



## Sirop FAJARDOS

Reçu par Btin. " Boston Marine "

Une cargaison de

### Sirop Fajardos

de couleur jaune et qualité extra

**NAZ. TURCOTTE & CIE,**  
QUEBEC.

## Epiceries

ET.....

## Vins

IMPORTATION RECENTE

Morue verte en quarts Nos. 1 et 2.  
Hulle de morue A.

### N. RIOUX & Cie.,<sup>rs</sup>

Négociants en gros de produits indigènes et de l'étranger  
162 & 164 RUE ST-PAUL, Québec.

NOUVEAUX ARRIVAGES . . . . .

## MELASSE de Barbades

PREMIER CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

Melasse de NOUVELLE ORLÉANS  
St-CROIX  
TRINIDAD

Sirop " Golden " en 1/2 quart.  
Les plus bas prix du marché

**LANGLOIS & PARADIS, - Québec.**

## THIBAudeau FRERES & CIE.

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

Nos. 41 et 43 rue Dalhousie

QUEBEC.

Branches. Thibaudau, Bros & Co, Montréal  
Thibaudau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

## Gauvreau, Belleau & Cie

Importateurs et Marchands en Gros de

**Marchandises Sèches**

Anglaises, Américaines et Canadiennes

Coin des rues

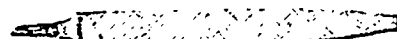
**ST-PIERRE, ST-ANTOINE**

et **SAULT-AU-MATELOT**

Quebec

## LIMES ET RAPES " BEAVER "

(Marque garantie),



Fabriquées par la

" BEAVER FILE WORKS Co

(Fabrique de limes " Castor ")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

# VANDRY & MATTE.

HYGIENIQUE  
PLOMBERIE VENTILATION  
FERBLANTIER A EAU CHAUDE  
ETC. HAUFFAGE A AIR CHAUD  
ET A LA VAPEUR

ECLAIRAGE  
AUX GAZ  
ET A  
L'ÉLECTRICITÉ  
SONNERIES ETC.

COIN DES RUES  
ST-JEAN ET D'YOUVILLE  
TELEPHONE 809

QUEBEC.

## Jos. Amyot & Frere

Importation directe de  
**NOUVEAUTÉS**  
Européennes,  
Américaines et  
Canadiennes.

45 Rue Dalhousie et  
20 Rue Union, Basse-Ville

Quebec.

### Assortiment complet en

Chapeaux feutre, Plumes, Fleurs, Rubans, Satins, Velvetines, Den-  
telles de toutes sortes, Broderies, Point à voiles, Mousselines, etc.

Fournitures d'ameublement, Articles de toilette pour hommes, fem-  
mes et enfants, Articles de fumeurs, de pêche, Bijouteries, Tapisseries,  
Coutellerie, Etc.

SPÉCIALITÉS VENANT DIRECTEMENT DU JAPON ET DE LA CHINE

### Nouveautés pour les Fêtes :

Boîtes Fantaisie, Jouets, Offres spéciales et grandes nouveautés.

Demandez l'Allumette WATERPROOF ORIENTAL, une spécialité,—en boîtes de  
paquets de 1200 allumettes, ou 72, 30 allumettes en tout. Pas de perte.

## JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES  
MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique : Coin des rues Colomb et Voltigeur, St. Roch

Succursale : Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, MM. Jobin & Rochette ont remporté  
la médaille d'or offerte par l'honorable Jos. Shehyn, député de Québec-Est à la Législature.

# LA MAISON Z. PAQUET, QUEBEC

A toujours en mains un Stock immense dans les Pelleteries suivantes :

Martre du Labrador,  
 " de Sibérie,  
 " de Prusse (Baum),  
 " de Roche (Stone),  
 " Canadienne,  
 Loutre du Labrador,  
 Castor du "  
 Vison du Canada,  
 Martre d'Alaska,  
 Chinchilla,  
 Renard argenté,

Seal d'Alaska,  
 Mouton de Perse,  
 " Gris,  
 " Blanc d'Islande,  
 Astrakan,  
 Thibet,  
 Chnt Sauvage,  
 Rats Musqués,  
 Nutria,  
 Opossum d'Australie,  
 " Américain,

Greenland Seal,  
 Robe de Chèvre Grise,  
 " " Noire,  
 Castor Belge,  
 Wallaby,  
 Wombat,  
 Doublure en Vison,  
 " " Rats de Russie,  
 " " " du Canada,  
 " " Ecureuil gris et blanc,  
 " " Hamster.

**Demandez la Liste de Prix.**

— LA —

## "Semaine Commerciale"

9 RUE ST-ANTOINE Téléphone 744.

---

ABONNEMENT A

**"LA SEMAINE COMMERCIALE"**

Par année.....\$2.00  
 Pour 6 mois..... 1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois. Les avis de refus d'abonnement,—il en sera de même des avis de changement d'adresse,—ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration

TARIF DES ANNONCES

lère insertion..... 10c. la ligne  
 Insertions subséquentes..... 8c.

MESURE AGATE

---

Atelier Typographique 26

**"LA SEMAINE COMMERCIALE"**

ATTENTION ET PROMPTITUDE

Caractères neufs et variés  
 Prosses Modernes. . . .

Impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formules de loi, Factums, Alliches et Cartes en couleurs,

*Exécutés aux meilleures conditions*

---

**Spécialité:**  
 Papeterie imprimés pour Beurrieries et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 233.  
 Téléphone 744.

---

## AUX ABONNES

Prrière de consulter le coupon d'adresse sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indiquant jusqu'où votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.v.p., les frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON.

QUÉBEC, VENDREDI, 18 Décembre 1896

L'Événement attribue à l'Electeur un plaidoyer en faveur du Parc Parent qui est copié mot pour mot de la *Semaine Commerciale*.

Le *Monetary Times* a pris la peine de traduire en entier l'article dans lequel nous établissons que, faute de communications suffisantes par chemin de fer, Québec ne vit que six mois dans l'année. Et il nous en donne crédit.

Merci, grand confrère, vous donnez une belle leçon aux journaux de Québec.

La question du marquage du beurre et du fromage fait des progrès, mais pas assez à notre avis. Ainsi, nous voyons que l'Association des exportateurs montréalais fait des objections. D'après elle, la date de fabrication suffirait tout au plus.

Le projet du gouvernement comporte l'indication générale *Canadian, Canadien* ou *Canada* sur chaque colis, avec le numéro d'ordre de la fabrique. Le numérotage est plus bref, mais nous préférons que le nom de la fabrique fut inscrit en lettres. Ce serait plus clair, et plus juste pour les fabriques méritantes, qui se feraient ainsi un nom. Il s'en suivrait plus d'émulation à faire un bon article.

Une couple de sages conseils aux directeurs de journaux franco-canadiens :

Faire écrire en aussi joli français que possible, non seulement les articles de fonds, mais les comptes-rendus, les faits divers, jusqu'aux réclames. La plupart des feuilles canadiennes sont, sous ce rapport, une honte nationale, une insulte publique. Il ne faut pas croire que notre public est trop ignorant pour faire la différence entre un entrefilet joliment tourné et le micmac que les journaux servent à plaines colonnes à leurs lecteurs

Un autre signalé service que rendraient les directeurs de presse au public, ce serait de ne jamais publier de correspondances anonymes. Tout homme devrait avoir le courage de signer ses écrits. Si les journaux respectables établissaient cette règle, que de regrettables malentendus, que de scènes disgracieuses seraient évités!

On dit qu'il se présente quelques objections à la réalisation du vœu énoncé par la Chambre de Commerce au sujet du bassin de radoub de Lévis.

Ces objections ont besoin d'être pesantes pour l'emporter sur les raisons apportées à l'appui de la pétition. Le bassin de radoub est fait en prévision d'accidents, c'est-à-dire de circonstances non concilia-bles avec les lenteurs de la filière administrative d'Ottawa. Le fait suivant, qu'on a cité, le démontre. A la clôture de la navigation, le *Campana* venait de subir des réparations dans le bassin; la *Quebec SS Co* eut l'idée d'offrir un prix spécial pour y faire hiverner son steamer, et elle aurait profité de l'occasion pour lui faire une toilette complète, ce qui aurait fourni du travail pendant l'hiver à un bon nombre d'ouvriers. Mais il fallait s'adresser directement à Ottawa, le ministre des Travaux Publics était en voyage; il fallait attendre plusieurs jours pour avoir une réponse. On accédait à demande, mais il était trop tard: dans l'intervalle, il avait fallu retirer le *Campana* du bassin, et il ne fallait pas songer à faire les frais d'une nouvelle installation. Autant de perdu pour le revenu du bassin, pour la Compagnie de Québec et pour les ouvriers. Si la Commission du Havre avait comme avant 1890 le contrôle du bassin de radoub, ce contretemps ne serait pas arrivé.

## LE PONT SERA-T-IL UNE AFFAIRE PAYANTE ?

Beaucoup de gens se demandent en ce moment si les parts de la Compagnie du Pont de Québec sont ce qu'on appelle un bon placement. Nous avons déjà exprimé l'avis qu'il est possible que pour les premières années le revenu soit insuffisant à couvrir les frais d'organisation et le service des intérêts. Nous parlions ainsi faute d'informations suffisantes sur le volume de trafic probable. Tant que les compagnies de chemin de fer n'auront pas elles-mêmes étudié la question et fourni des chiffres, il sera assez difficile de tirer des conclusions absolument certaines sur ce point. Or, c'est précisément une question sur laquelle elles ont intérêt, pour le moment, à atténuer la vérité : elles censureraient leur propre inaction si elles admettaient qu'un pont entre Québec et Lévis est une nécessité du commerce et une entreprise payante. Le mieux est donc de ne pas attendre leurs apprêts et de construire le pont d'abord. Le fait accompli démontrera la vérité.

Un voyage que nous venons de faire à Sherbrooke nous a permis de recueillir des informations positives qui modifient sensiblement notre opinion sur la question qui fait le sujet de cet article. On sait que cette florissante ville des Cantons de l'Est est un point de convergence pour quatre grands chemins de fer, et par le fait même un centre de concurrence ou *competing point* important. Voici, à cette époque d'hiver, le nombre exact des trains qui y passent tous les jours.

		trains	
G. T. R.	Est	6	} départs et 22
	Ouest	5	
C. P. R.	à l'Est	9	} 16
	à l'Ouest	7	
Q. C. R.	départs	3	} 6
	arrivées	3	
B. & M.	départs	4	} 8
	arrivées	4	

Un train ordinaire de voyageurs se compose de 5 voitures, et de 17 pour trains marchandise, soit une moyenne de 11 voitures par train. Il passe donc à Sherbrooke, à cette saison d'hiver, plus de 550 wagons par jour.

Le réseau de chemins de fer aboutissant à Québec et Lévis se compose présentement de six lignes : le Pacifique, le Lac St-Jean, le Q. M. & C., l'Intercolonial, le Grand-Tronc, le Québec Central. Avant que le pont soit construit, ce qui prendra quelques années, il y aura des additions importantes : le Grand Nord, le Great Eastern, et peut-être d'autres.

Il est donc raisonnable de supposer qu'avec huit chemins de fer importants à différents points de vue, la

circulation sera pour le moins aussi grande sur le pont de Québec qu'elle l'est, en hiver, à Sherbrooke avec quatre lignes. Or, 550 wagons par jour, avec un péage moyen de \$4, donneraient un revenu quotidien de \$2,200, soit pour les 306 jours de l'année, \$660,000.

Le revenu annuel nécessaire pour payer l'intérêt et l'amortissement d'un capital de \$5,000,000 est de \$200,000. Il est hors de doute qu'il est possible de construire un pont au Cap Rouge pour ce prix, y compris les raccordements, gares, etc. Ajoutons \$50,000 pour frais d'administration, et il reste de la marge, on le voit. Il suffirait de moins de la moitié du trafic qui passe en ce moment à Sherbrooke pour assurer le plein paiement des charges annuelles plus de magnifiques dividendes à partager aux actionnaires.

Voilà, ce nous semble, des chiffres empruntés à la réalité, qui devraient engager les capitalistes à plier leurs fonds dans l'entreprise, et en même temps dissiper toute crainte de la part du gouvernement sur le résultat futur.

Les actionnaires seront certains d'un des plus beaux placements, et si le gouvernement préfère s'en tenir à une garantie d'intérêt plutôt que de donner des subventions en argent, il aura la certitude de ne pas être appelé à payer un sou.

## UNE GRANDE LEÇON

Avant 1849, les ports de mer anglais étaient fermés à la marine étrangère pour protéger la marine nationale.

Cobden, Bright et l'école libre-échangiste finirent par obtenir la levée de cet embargo. Les protectionnistes criaient alors que cela allait tuer la marine nationale.

Voici ce qui est arrivé :

### TONNAGE DES VAISSEAUX ENREGISTRÉS DU ROYAUME UNI.

Année	Tonnes
En 1840	2,571,000
En 1849	3,096,000
En 1858	4,325,000
En 1878	6,236,000

En ne comptant que les vapeurs de plus de 1,000 tonneaux, l'Angleterre possédait, en 1889, des navires représentant 6,592,596 tonneaux ; la France 722,252 tonneaux ; l'Allemagne, 618,296 ; la Norvège, 150,698.

Huit ans après, l'année dernière, ces chiffres étaient ainsi transformés : Angleterre, 9,984,280 tonneaux ; Allemagne, 1,306,771 ; France, 864,598 ; Etats-Unis, 455,317 ; Norvège, 455,317. L'Espagne et l'Italie viennent ensuite.

De telle sorte que, des deux séries de chiffres ci-dessus, il appert qu'en huit ans

de 1887 à 1705, l'Angleterre a développé sa marine marchande à vapeur de 51.44 p. o ; l'Allemagne de 107, la Norvège de 202 et la France de 19 71 0/0. Si l'on suppose que le même mouvement relatif continue dans les huit années présentes et à venir, l'Angleterre posséderait, en 1903, 15,220,193 tonneaux à vapeur ; l'Allemagne, 2,718,082 ; la Norvège, 2,376,286 ; la France, 1,025,010.

Ces calculs ne s'appliquent, comme nous l'avons dit, qu'aux vapeurs jaugeant plus de 1,000 tonneaux ; si l'on compte les vapeurs supérieurs à 100 tonneaux seulement, on trouve le tableau suivant pour 1895 :

5,690 anglais d'un total de 10,245,577 tonneaux bruts ; 831 allemands (1 million 360,472 t.) ; 532 français (933,244 t.) ; 477 américains (761,707 t.) ; 365 espagnols (519,315 t.) ; 551 norvégiens (494,612 t.) ; 322 italiens (344,523 t.) ; 204 hollandais (320,744 t.) ; 267 japonais (313,563 t.).

## LE PARRY SOUND

La Compagnie du Grand Nord a reçu les deux importantes communications que voici :

Télégramme de Sir H G Joly de Lotbinière.

Il faut faire un voyage sur le chemin de fer de M. Booth jusqu'à Parry Sound pour avoir une idée de la grandeur et de l'importance de l'œuvre qu'il a accomplie. Ce qu'il a fallu de minage à travers le rocher et de travail pour traverser rivières et lacs, dont quelques-uns d'une grande profondeur, est énorme. Un coup d'œil sur la carte géographique suffit pour nous convaincre qu'il a réussi à raccourcir de plusieurs centaines de milles la distance qui sépare les champs de blé de l'Ouest de nos ports d'expédition. Je ne puis m'empêcher de croire que rien ne saura promouvoir davantage la colonisation du Nord-Ouest que le Parry Sound, en donnant aux cultivateurs des moyens de transport moins dispendieux pour leurs produits ; ce chemin d'étournera aussi vers l'Est du Canada une partie du commerce de grain qui enrichit les ports de mer américains et l'apportera à nos ports canadiens en même temps que les produits des splendides forêts que traverse ce chemin de fer. C'est maintenant le temps pour la province de Québec d'être fidèle à sa fière devise : "*Natura fortis industria crescit.*"

H. G. JOLY DE LOTBINIÈRE.

LETTRE DE L'HON. W. LAURIER  
Présidence du Conseil

CANADA

Ottawa, 7 décembre 1896.

L'HON. P. GARNEAU,  
Québec,

Cher M. Garneau,

J'ai fait la visite samedi du nouveau chemin de fer "Ottawa et Parry Sound" jusqu'à Parry Sound même. Ce chemin sera complet et ouvert au trafic l'auton-

ne prochain. Je suis convaincu qu'il est de plus haute importance pour Québec que le chemin, depuis Hawkebury jusqu'à Québec, soit ouvert dans le même temps, afin de prendre possession immédiatement du trafic de l'Ouest. M Booth a déjà des arrangements de faits pour transporter le blé de la récolte prochaine, et il serait de la plus haute importance pour Québec d'être en état de profiter de ce fret, avant de lui laisser prendre une autre route. Je vous donne ces renseignements afin que vous en profitiez pour stimuler ceux qui s'intéressent au projet à Québec et pour leur faire comprendre l'urgence absolue qu'il y a de se mettre à l'œuvre sans retard

Croyez-moi bien, cher M. Garneau,  
Comme toujours,  
Votre tout dévoué,

(Signé) WILFRID LAURIER.

Le conseil est sage : le devoir des Québécois est de lancer des entreprises, de commencer par y mettre de l'argent, s'ils veulent arriver à quelque chose.

—:o:o:—

PETITE CORRESPONDANCE

D., Beauce. — La laine belle et longue est achetée par A. Pion & Cie, de cette vill. On nous dit que M. Savaria, député de Shelldord, achète aussi la laine. Nous avons déjà indiqué l'adresse de M. Joseph Julien, Pont Rouge, en réponse à pareille demande. Enfin, nous sommes informé que la manufacture Wells & Cie, à Chicoutimi, demande à acheter de la laine en ce moment.

La marine marchande du Japon a fait d'énormes progrès depuis vingt-cinq ans. En 1870, elle ne se composait que de 26 navires, vapeurs ou voiliers, de forme européenne, représentant au total 17,852 tonneaux. Aujourd'hui, les Japonais sont mis à la construction navale avec un tel entraînement et un tel succès qu'un ingénieur anglais exprime l'avis que, dans un temps peu éloigné, on arrivera, au Japon, à construire des grands bâtiments à meilleur marché qu'en Angleterre.

—:o:o:—

NOTES SPÉCIALES

Les marchands peuvent se procurer du poisson du Labrador à bonnes conditions en s'adressant à E. Bélanger & Cie, rue Notre-Dame, Basse-Ville. Voir aux annonces.

Avis à messieurs les marchands de ne pas placer leur commandes pour chapeaux de paille et garnitures avant d'avoir vu les échantillons que nos voyageurs auront le plaisir de nous soumettre bientôt. Représentant cinq manufactures, nous avons le plus beau choix qu'il soit possible de voir. Et au plus bas prix

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditours, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 41 et 42, bâtisses des Chars Urbains, Montréal. la

**N. DION Jr.**  
BANQUIER

Ancien tenant de la Banque Jacques Cartier à St-Sauveur

COMPTABLE - ET - LIQUIDATEUR

S'occupe tout spécialement de

**Collection**

ainsi que de

Règlement d'affaires de faillites.

Agent circulateur de la Banque de Québec.

Bureau: 254 Rue St-Joseph, St-Roch

— BLOC PATOINE —

Téléphone 2031.

**POISSONS**

Harongs Labrador,  
Harongs Cap Breton, Anticosti, etc.  
Morue vorte et sèche,  
Saumon, Truite, Sardine, Flétan.

**HUILE** de morue.  
de loup-marin.

Exportateurs de

Beurre et Fromage

**J. B. RENAUD & Cie**

126 à 140 Rue St-Paul, QUÉBEC

Une bonne marchandise a toujours son prix et se vend aisément

La célèbre **Poudre à Pâte**

**Cook's Delight**

Est de cette classe de marchandises.

Elle donne la plus entière satisfaction, et aux marchands et aux consommateurs.

Les ingrédients qui y entrent sont de première classe.

En vente chez tous les **Epiciers de Gros.**

.....NO 4 RUE BUADE.....

**VICTOR LAFRANCE, Relieur**

**RELIURE** de Commerce,  
de Comptabilité,  
de Publications littéraires

Spécialité de Reliures Artistiques

Prix convenables. Satisfaction assurée.

La

**Somerset, P. Q.**

**FONDERIE DE PLESSISVILLE**

Conditions

Libérales

Catalogue et

Listes

d'escompte

envoyés

sur

demande.

Manufacturiers de...

Machines et Chaudières à vapeur,  
Turbines, Appareils de sciage mécanique,  
Machines à raboter et à embouvaier,  
Toutes espèces de machines pour  
moulins à scie et à farine,  
Machines, Outils et Fournitures à  
l'usage des Forgerons, Carrossiers  
et Menuisiers.

Trains, Ressorts, Soufflets, Roues,  
Cerceaux et Bois de Voitures.  
Instruments et Ustensiles de Boucherie  
et de Fromagerie.

Pompes, Eviers, Poêles, Chaudrons, et  
articles de quincaillerie en général.

**F. T. SAVOIE, Gérant.**

LA SITUATION

EN EUROPE

Du *Marché Français* du 3 décembre : "La température reste douce et la pluie, une petite pluie fine mais presque ininterrompue, continue à tomber.

Sur nos marchés de l'intérieur tenus hier, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée ; la culture fait des offres un peu plus nombreuses, il est vrai, mais tout en maintenant fermement ses prix, ce qui rend les affaires difficiles.

À la Bourse de Commerce de Paris, les farines douze marques ont haussé aujourd'hui de 25 à 40 centimes par sac et le blé de 5 à 25 centimes, mais les affaires sont demeurées plutôt calmes.

Hier, à New-York, les cours du blé ont fléchi de 8 centimes en moyenne par 100 kilos, par suite de plus fortes recettes dans les ports.

Aujourd'hui à Londres les blés sont calmes, les offres plus nombreuses.

À Berlin le blé est lourd, en baisse de 9 à 12 centimes ; le seigle calme perd 3 cent.

La tendance est faible à Vienne, le blé et le seigle y reculent de 11 centimes.

Budapest accuse également de la faiblesse avec recul de 7 centimes sur le blé et de 9 centimes sur le seigle."

LE PRIX DES DENRÉES

Montréal, 15 déc. 1896.

**FARINES.**—En outre de la demande pour l'exportation, il y a encore une bonne demande de la part des provinces maritimes, en farines de Manitoba, à des prix fermes ; la compagnie du Lac des Bois rapporte une autre vente de 1,000 sacs pour Belfast, cette fois par St-Jean, N.-B.

Le marché local est tranquille.

Le marché d'Ontario est un peu plus ferme, mais sans affaires ; les meuniers demandent \$4.00 pour les Straight Rollers, livraison à Toronto.

On cote ici en lots de chars : Patente d'hiver, le quart, \$4.75 à \$5.00 ; Patente du printemps, le quart, \$5.25 à \$5.30. Straight Rollers, le quart, \$4.40 à \$4.50. Fortes de Manitoba, premières marques, 0.00 à \$5.00. Algoma et secondes marques, le quart, \$4.25 à \$4.50.

**GRAINS.**—Malgré la faiblesse des marchés d'Europe, le blé à Chicago a haussé de 2c, hier, sur la diminution de plus de 2,000,000 de minots dans le "visible supply", et de 1,500,000 minots dans le total du blé en vue. Les cours de clôtures ont été : blé sur décembre, 78½c ; sur janvier, 78½c ; sur mai, 82½c ; sur juillet, 75½c.

Le blé d'inde a été aussi un peu plus ferme, ainsi que l'avoine, en sympathie avec le blé.

Dans le Haut-Canada, le blé est tranquille avec un ton plus ferme, le blanc est tenu à 82c, et le blanc à 84c, aux stations. Le No. 1 dur de Manitoba s'est vendu à 95c avec privilège de mouture en transit et est côté de 93 à 94c, frets de Toronto. Le sarrasin est ferme et nominal à 28½ et 29c. L'orge est en meilleure demande et à des prix plus fermes : No. 1, 34c ; No. 2, 30c ; orge à moulée, 22c. L'avoine est tranquille et sans changement : blanche 18c, mélangée 17c dans l'ouest. Les pois sont calmes à 40c, nord et ouest. Le seigle est soutenu ; ventes

34 à 35c dans l'ouest. Mais terne ; jaune nouveau, offert à 25c, et vieux à 27c, à la campagne.

À Montréal, les grains sont fort tranquilles. On compte que les livraisons vont être plus actives, dans nos campagnes, ces jours-ci, quoique les prix ne soient guère encourageants pour les cultivateurs. Les pois sont offerts en entropêt à 48½ ou 49c, on en offre 48c ; l'avoine blanche No 2 se vendrait 25c, on en demande 25½c. Le sarrasin est offert à 35c, et demandé à 34c. L'orge à moulée peut-être cotée de 30 à 32c.

**PRODUITS DE LA FERME.**—Les nombreux arrivages de beurres de l'ouest en rouleaux, qui se vendent de 13 à 14c au quart ou au panier, nuisent à l'écoulement des beurres de beurrierie et tendent à faire baisser encore davantage les prix de ces derniers temps. On n'offre plus que 17c ici, pour les beurres de novembre et décembre ; les beurres de septembre et octobre seraient achetés pour l'exportation à 18 ou 18½c, mais ce serait une perte de 2 à 2½c. pour les détenteurs actuels. Les beurres de ferme en tinette n'ont pas de marché.

Les œufs sont soutenus par suite de la reprise du temps froid.

Le fromage se détaille aux épiciers à 10c, en grosses meules. Le marché de gros est calme et nominal.

AUX ÉTATS-UNIS

D'après *Dun's Review*, on ne s'attend pas à une sensible amélioration avant le nouvel an. L'industrie va assez bien, mais la demande n'augmente pas en égale proportion et les stocks s'accroissent. Le marché aux blés est tombé par suite d'avis moins défavorables de l'étranger et de forts arrivages des fermes de l'ouest. Une autre cause de ralentissement dans les affaires, c'est l'incertitude sur l'action future du Congrès. L'industrie du fer est pour cette raison... état de démoralisation.

PERSONNEL

M. Philippe Michaud, fils de M. J. B. Michaud de Lévis, vient d'entrer à l'emploi de la maison John Fisher, Son & Co à Québec.

—M. N. Tanguay, de Weedon, est venu à Québec mercredi.

—M. F. X. Lamarre, marchand à St-Valier Station, a été élu président de la Corporation des pilotes. Nos meilleures félicitations.

REGOLTE de 1896

- Amandes de Tarragone en sacs.
- Amandes sans Coquille en boîtes.
- Noix de Grenoble en ballots.
- Noix sans Coquille en boîtes.
- Avelines de Sicile en sacs.
- Noix Pecan en sacs.

**WHITEHEAD & TURNER**  
Épiciers en gros  
Rue Dalhousie, QUEBEC.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

SOUSSION POUR L'ENLÈVEMENT D'UN ROCHER À LA RIVIÈRE-DU-LOUP

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endroit les mots "SOUSSION pour l'enlèvement d'un rocher" seront reçues jusqu'à JEUDI, le 31 décembre 1896, pour l'enlèvement de tout ou partie d'un rocher à pie près de la station de la Rivière-du-Loup.

Les spécifications et formules de soumission peuvent être vues au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N.-B., et aux bureaux des chefs de station à la Rivière-du-Loup et Lévis.

On devra se conformer à toutes les conditions de la spécification. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

D. POTTINGER,

Gérant-général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

SOUSSION POUR BOIS DE CONSTRUCTION, ETC

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endroit les mots "SOUSSION pour bois de construction, etc." seront reçues jusqu'à MERCREDI, le 6 janvier 1897, pour la fourniture de tout ou partie du bois de construction mentionné dans la spécification que l'on peut voir à toutes les stations d'enregistrement.

On devra se conformer à toutes les conditions de la spécification. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

D. POTTINGER,

Gérant-général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B.

Chemin de fer Intercolonial

SOUSSIONS POUR VENTE DE JOURNAUX, ETC., A LA GARE DE LÉVIS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées à l'endroit "SOUSSION POUR VENTE DES JOURNAUX, etc." seront reçues jusqu'au samedi 19 décembre 1896, pour privilège de vendre des livres, des journaux, etc., à la gare de Lévis, au terme d'un mémorandum visible au bureau du chef de gare, à Lévis.

D. POTTINGER,

Gérant-général

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B., 7 décembre 1896.

Chemin de fer Intercolonial

Congé de Noel et du Jour de l'An.

Des billets d'excursion locaux avec retour seront émis par le chemin de fer de ce chemin de fer dans le 21 DÉCEMBRE 1896 jusqu'au 1er JANVIER 1897 inclusivement, à peu près au prix d'un billet simple de première classe, voyage de retour commençant pas plus tard que le 7 janvier 1897.

Des billets d'excursion directe avec retour seront émis aux dates ci-dessus au prix d'un billet simple de première classe, voyage de retour commençant par plus tard que le 7 janvier 1897.

Les billets ne sont pas valables pour aller après le 1er janvier 1897, et ne valent que pour un voyage continu seulement, dans les deux directions.

D. POTTINGER,

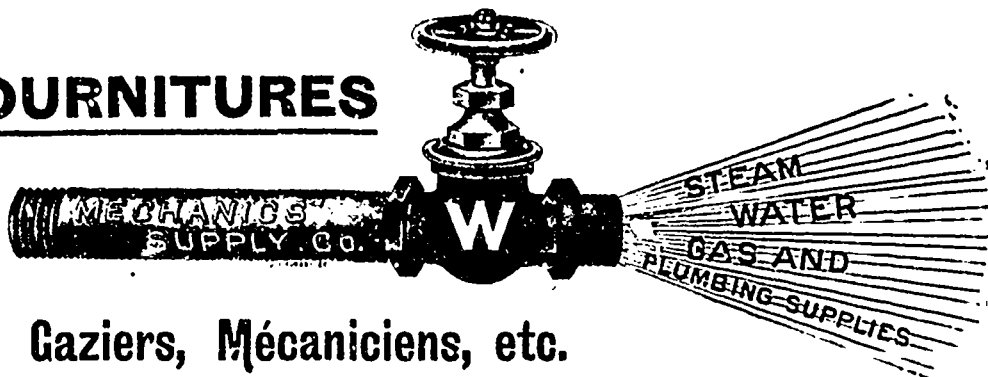
Gérant-général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B. 7 décembre 1896.



**OUTILS** ET **FOURNITURES**

POUR



Plombiers, Gaziers, Mécaniciens, etc.

96 Rue St-Pierre, QUEBEC.

**Corticelli Silk Co Ltd.**

**MONTREAL**  
270 Rue St-Jacques

**WINNIPEG**  
280 Portage Avenue

**TORONTO**  
26 Wellington St. W.

**ST-JEAN**  
P. Q.

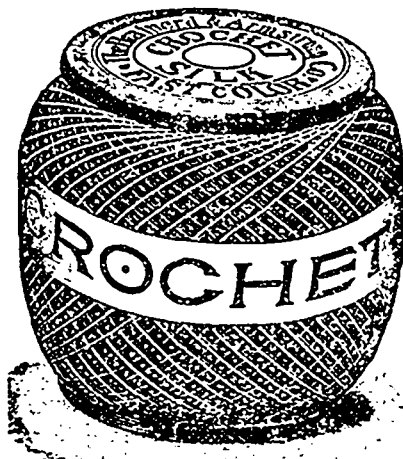
*Fabricants des*  
Soies lavantes  
**BRAINERD &  
ARMSTRONG,**  
Articles en toile,  
Dessus de Coussins,  
Tapis de table, etc.

Toute commande est promptement  
exécutée.

Nous n'opérons que sur les pro-  
duits de nos manufactures.

Cinq grands moulins en pleine  
opération.

**VICTORIA KNITTING SILK** 14 Médailles d'or



A SES

**FILS DE SOIE**

Pour aiguille,  
Pour boutonnières,  
Pour Machine à Coudre

De plus:

Médaille de bronz  
à Chicago.

**J. C. WRIGHT, Agent,**

113 Rue St-Pierre, Québec.

**A. G. PICARD** ★

Manufacturier de....

**BOITES** en....  
Carton

Nouvelle installation :

518-520 Rue St-VALLIER

M. Picard vient de transférer son industrie de  
la rue Arago à la rue St-Vallier, dans un local  
plus vaste.

Il pourra conséquemment doubler sa production.

**Spécialité:** Boite pour bijoutiers  
Pharmaciens, etc.

**PARADIS & JOBIN**

COMPTABLES et  
LIQUIDATEURS

**S'occupent**

D'audition et de  
revision de livres.  
Collection de dettes.

Serviront d'arbitres dans les causes de  
compromis entre débiteurs et créan-  
ciers.

Liquidation d'affaires de faillites.  
Agents pour la "NORTH AMERICA"  
compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau :

**44 Rue Dalhousie**

Bâtisse de la Compagnie du Richelieu.  
Téléphone 187.

LISEZ LE

**" RIDER AND DRIVER "**

Revue hebdomadaire illustrée traitant de  
civilisation et du cheval

Ce journal est consacré aux intérêts de tous  
ceux dont l'amusement est de monter à che-  
val et en voiture.

Il rend compte des faits et gestes des clubs  
de Coaching, Polo, Chasse-à-courre et Prom-  
nade, ainsi que des écoles d'équitation. Il  
donne aussi succinctement toutes les nou-  
velles importantes des courses.

PRIX 10 cents, \$4 par an

945, BROADWAY, NEW-YORK

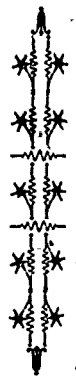
et dans toutes agences de journaux.



GRANIT..

AGATE....

Articles émaillés.



DEUXIÈME GRAND LOT de ces articles émaillés offert à messieurs les marchands par les sousignés.

Nous garantissons que nos prix sont de 30 à 40% plus bas que ceux de la manufacture. Une visite ou une commande par la malle vous convaincra que nos avancés sont réels.

Liste de prix expédiée sur commande.

J. B. BEDARD

& Frères

44 et 46 Rue St-Pierre

BEURRERIES ET FROMAGERIES



NOUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à four carré, multibulaire, etc., etc

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportions les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui gênait la "draft" ou le tir du tuyau à la fumée.

Elle est du meilleur acier estampé Daizell et contient 38 tubes de 3/4 pouce sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un " mud port " sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est finie partout et est " testée " avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs—3 1/2 pds x 24—4" 0" x 24—3 1/2 pds x 26—4" 0" x 26.

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné les deux.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 18 1/2 pouces de largeur sur les consignes; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant: la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Étant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brulage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrierie.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le " Judson " qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Cambrand, Sherbrooke—La Beurrierie de St-Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser, ville—Beurrierie de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

CARRIER LAINE & CIE  
LEVIS-F. Q.

BOISSEAU & MARGOTTE

IMPORTATEURS

Nous avons un assortiment complet de Jouets, Poupées, Albums et Boîtes de fantaisie, etc., etc., pour les Fêtes  
QUE NOUS VENDRONS A BÛN MARCHÉ

No 13 Rue ST-ANTOINE, Basse-Ville

Ancien poste de JOHN ROSS & Co.

Nous avons

L'assortiment le plus complet en librairie

Nous invitons

MM. les Marchands, Commissaires d'école et Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

Conditions très faciles

J. A. LANGLAIS & FILS

177 Rue St-Joseph et 10 Carré N.-D., Basse-Ville.

INDICATEUR DES HOTELS

Préparé spécialement pour la "Semaine Commerciale"

QUEBEC

CHATEAU FRONTENAC—H. Journé, gérant  
HOTEL VICTORIA—Haute-Ville, Québec  
CLARENDON—Mme Pelletier, propriétaire  
BLANCHARD—J. Cloutier propr.  
MOUNTAIN HILL—E. Dion propr.  
HOTEL QUEBEC—Déry & Cie, rue Desjardins

MONTREAL

ST-LAWRENCE HALL—H. Hogan propr.  
HOTEL BIENDEAU—Jos. Biendeau propr.

ST-JEAN N. B.

DUFFERIN HOTEL—E. Lercol-Willis propr.  
SHERBROOKE P. Q.

HOTEL CONTINENTAL—Camfrand & Dupont. Près de la gare du Grand-Trois.

LEVIS

HOTEL DU PEUPLE—T. Bernier propr.

CASPE BASSIN

HOTEL MORIN—I. Morin propr.

BAIE DES HA! HA! (Saguenay)

HOTEL McLEAN—P. McLean propr.  
Bross: Fêches à la truite et chasse au caribou.

LYSTER STATION

PENSION MARCEAU & FRÈRE—A la Jonction du G. T. R. et du L. & M.

Baylis Manufact'g Co

16 à 30 Rue Nazareth  
MONTREAL

Vernis

"Japans"  
Wood Fillers  
Blanc de Plomb  
Peintures  
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille fabrique des Manufactures de VERNIS au Canada.

Pension pour l'hiver

A PRIX TRÈS RÉDUITS

A l'Hotel VICTORIA

Inspection des chambres:

De 10 heures A. M. à 5 heures P. M.

Magnifique Poste de Commerce

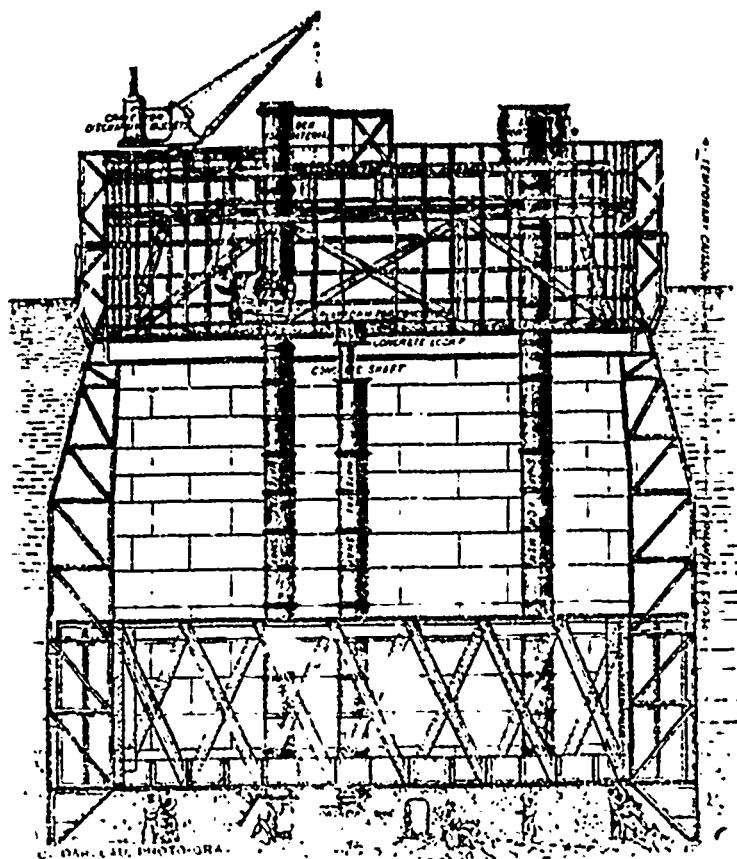
A LOUER

Un des plus beaux postes d'affaires de St-Sauveur, rue St-Vallier, au centre du commerce, actuellement occupé par M. J. E. Trépanier, marchand de nouveautés, et occupé pendant grand nombre d'années par M. P. E. Verner, marchand. La bâtisse est des plus élégantes et le magasin est spacieux et très bien éclairé. Vaste cave très sèche, entrée de cour sur la rue en arrière. Logement privé au-dessus du magasin, très bien fini et pourvu de toutes les améliorations. Possession du tout au 1er mai 1897. Prix très modéré. S'adresser à

MME VVE FÉLIX FORTIN,

75, rue Bédard, St-Sauveur.

ou à CH. GRENIER, notaire, 266, rue St-François, St-Roch.



Section transversale d'un Caisson submergé

## LA CONSTRUCTION DES GRANDS PONTS

On aimera sans doute à savoir comment se construisent sous l'eau, à de grandes profondeurs, ces piles gigantesques sur lesquelles reposent les ponts à longues portées. Nous en empruntons la description à un journaliste qui est descendu au fond d'un des caissons du pont du Forth, en Écosse, pendant que les travaux s'exécutaient.

(Traduit de l'anglais pour la Semaine Commerciale)

À l'époque où l'on travaillait aux piles, l'attention des visiteurs se concentrait sur une énorme masse cylindrique en construction sur la rive près de Longraig Road. Cet objet n'était autre qu'un des fameux caissons, énormes cylindres en fer battu et acier, qu'on submerge à l'endroit exact où sont construites les piles qui servent de base au cantilever. Ces caissons avaient un diamètre de 70 pieds, et se rétrécissaient à 60 pieds au sommet; la coque était faite de deux parois réunies entre elles par des liens. À la base, il y avait un compartiment conformationné à peu près comme une immense cloche de plongeur, dont le plafond était retenu par quatre grosses solives traversant le caisson de part en part, de manière à former une sorte de double fond en fer. C'est dans cette chambre basse, de 7 pieds de hauteur, que travaillent les hommes employés aux fouilles, au nombre moyen de 27 hommes à la fois.

À mesure que la construction de chacun de ces caissons était terminée, on chargeait d'une certaine quantité de béton l'espace libre entre les deux parois extérieures

ou en couvrait aussi, à une certaine épaisseur, le parquet intérieur, à titre de ballast; puis venait l'opération du lancement de ces colossales structures, qu'on laissait flotter jusqu'à l'endroit où l'on devait les submerger. Ces caissons étaient construits sur chantier, et comme pour les lancements ordinaires on choisissait un jour de haute marée pour les faire glisser à l'eau. On employait pour cela un bélier qui, à l'aide d'un mécanisme très simple, donnait l'impulsion, et la masse une fois ébranlée s'en allait doucement à l'eau, sans contretemps, sauf dans un cas, l'air enfermé dans la cloche inférieure n'ayant pu trouver d'issue. Cette fois, le caisson avait un peu donné à la bande sous la pression de l'air, mais avait bientôt repris l'équilibre lorsque l'air se fût échappé; l'incident n'eut d'autre suite que de causer une bonne frayeur aux personnes qui étaient restées sur la plateforme supérieure.

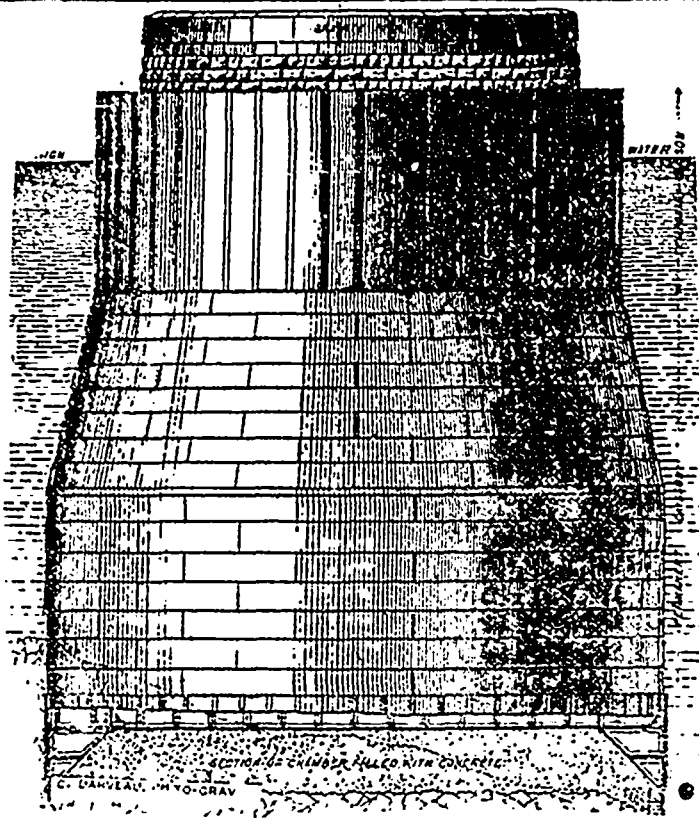
Généralement, on se servait de petits remorqueurs pour touer les caissons et les tenir en place jusqu'à ce que tout fût prêt pour opérer la submersion. Une fois à plomb sur le lit de la rivière, on les enfonçait graduellement par des excavations dans la cloche inférieure, qu'on cimentait en béton pour contrebalancer le déplacement. Pour empêcher le caisson d'être inondé à l'intérieur par les hautes marées, on le couronnait d'un caisson temporaire, construit par sections, dans lequel était placée la plateforme supérieure, portant tous les appareils nécessaires. Trois cheminées communiquaient du sommet à la chambre basse, l'un pour le passage des manœuvres, les deux autres pour la décharge des matières enlevées du lit de la rivière. Lorsque le caisson était bien fixé au fond de l'eau, des machines installées sur une jetée près du caisson poussaient l'air comprimé dans la chambre basse, en diminuant la pression, on pouvait aisé-

ment enfoncer davantage l'énorme structure.

Chacune des cheminées était munie de barrages étanches (air-locks). Supposons que nous ayons à descendre du fond du caisson. Nous endossons un pardessus de travail. La porte extérieure du barrage étanche est ouverte, elle se reforme sur nous, hermétiquement, grâce à un système de vis puissantes et de joints bordés en bandes de caoutchouc. Nous sommes enfermés dans une petite chambre cylindrique. Notre guide, à ce moment, fait jouer un robinet, un bruit qui ressemble au sifflement de la vapeur se fait entendre. C'est l'air comprimé qui se précipite du fond du caisson dans le compartiment où nous sommes. Pour une première visite, la sensation qu'on éprouve à mesure que la pression atmosphérique augmente n'est rien moins qu'agréable; l'effet sur le tympan est très désagréable, mais il diminue graduellement à mesure que la pression intérieure devient égale à la pression extérieure. Lorsque l'équilibre est établi, on peut ouvrir la porte de la cheminée dans laquelle nous allons opérer une descente verticale d'environ 90 pieds, au moyen d'une échelle fixée à la paroi de la cheminée, qui a 3 pieds de diamètre. Au fond de ce puits, nous émergeons dans la chambre inférieure, où nous trouvons un certain nombre de manœuvres italiens, français et belges engagés aux travaux d'excavation. Ici, l'atmosphère est épaisse et lourde, c'est avec difficulté qu'on se fait entendre, et il faut un certain temps avant de se familiariser avec les circonstances locales et de s'y accoutumer.

Tout l'intérieur de ces caissons est brillamment éclairé à l'électricité. Comme il n'y a pas encore longtemps que le caisson a été submergé, et que la matière excavée est une boue molle, nous observons que ce travail d'évidement se fait aux moyens de la pression atmosphérique dont nous venons de parler. Délayée dans l'eau, cette boue s'échappe par un tube qui se décharge hors du caisson au dessus de la surface de l'eau, et qui est muni de soupapes régulatrices. Mais lorsque le caisson eût atteint une certaine profondeur, et que la matière à excaver fut de l'argile, et surtout lorsqu'on eut atteint l'argile de roche, on s'aperçut que ce moyen d'évacuation était insuffisant, et il fallut imaginer des appareils spéciaux. La pelle ordinaire et même le pic ne suffisant plus, M. Arrol vint à la rescousse avec son foret hydraulique. L'instrument se termine par une forte lame en acier, l'autre extrémité est fixée au plafond du caisson, ce qui lui donne la résistance nécessaire pour pousser la pointe dans l'argile. De cette façon, de gros blocs étaient détachés à la fois, et l'ouvrier avait le contrôle parfait de la machine. Nous suivons attentivement le travail des hommes, admirant la simplicité et la rapidité avec lesquelles il s'exécute.

Les fouilles sont conduites de manière à toujours laisser plus de profondeur au centre du caisson, de manière à recueillir les eaux qui s'infiltrèrent de toutes parts et qui sont rejetées au dehors au moyen du tube d'évidement. Les matières solides que les forets hydrauliques désagrègent sont chargées dans des récipients suspendus à de petits trolleys qui aboutissent au-dessous des deux cheminées d'évidement. Les seaux accrochés à la chaîne sont enlevés jusqu'au barrage étanche dont la porte inférieure



Caisson mis en place et fini

se reforme ; l'air comprimé est chassé au dehors, puis la porte extérieure s'ouvre à son tour. Une chaîne de grue s'empare alors du seau, l'enlève au dehors et va le décharger par dessus bord. De cette manière, une équipe de 20 à 30 hommes peut évacuer 250 à 300 seaux en 24 heures ; le maximum a été jusqu'à 363 charges dans une journée avec 33 hommes pour les piles de la rive nord, et l'on a enfoncé les caissons d'environ 20 pieds dans la vase molle, et 10 pieds dans l'argile dure. La plus grande profondeur atteinte a été de 91 pieds au-dessous du niveau de l'eau.

Ceux à qui il a été donné de visiter ces travaux sous-marins n'ont pu se défendre d'une impression extraordinaire en songeant à l'étrangeté de la situation, étant enfermés dans un compartiment hermétique, avec une pression atmosphérique de 15 à 35 lbs au pouce carré ; le souvenir de ces scènes est inoubliable. Par moments, il fallait pour diverses raisons augmenter la pression de l'air, ou bien il fallait la diminuer notablement, et ces variations se faisaient sans danger. De fait, dans toutes les submersions des divers caissons, on a constaté que le travail pouvait s'opérer avec une pression moindre que la tête d'eau en dehors du caisson ne semblait l'exiger ; et, une fois que les fouilles avaient fait quelque progrès et que le caisson avait été enfoncé à une certaine profondeur dans la vase molle, il devenait possible de continuer l'ouvrage avec une pression de 18 lbs. au lieu de 30 comme il fallait pour un caisson frais submergé. La plus haute pression employée—35 lbs. au pouce carré—obligeait les équipes d'hommes à se relever toutes les quatre heures, et encore un grand nombre des ouvriers employés pour faire les fouilles ont rudement souffert de leur séjour dans de pareilles conditions atmos-

phériques. Il faut y avoir passé pour s'en faire une idée.

Quand un caisson avait été solidement fixé sur un lit d'argile de roche, le compartiment inférieur était rempli de béton qu'on consolidait avec du ciment ; on remplissait ensuite de même les cheminées, puis le centre du caisson jusqu'au niveau de l'eau basse, et l'on pouvait ensuite poser la superstructure en maçonnerie. Le poids d'un de ces caissons, béton et maçonnerie ensemble, était d'environ 20,000 tonnes. Vides, les caissons pesaient environ 470 tonnes. Il fallait généralement trois mois d'ouvrage pour enfoncer chaque caisson à la profondeur voulue.



## LE REMANIEMENT DU TARIF SUR LES MARCHANDISES TEXTILES

DISCUTÉ PAR UN MARCHAND DE QUÉBEC

Le travail qui suit a été publié par le *Globe* de Toronto, le *Montreal Herald* et le *Telegraph* de St-Jean, N. B.

Il a déjà reçu l'approbation d'une foule de manufacturiers et de grands négociants de Toronto, de Montréal et d'ailleurs. Le dernier numéro du *Dry Goods Review* en contient une excellente appréciation de M. Caldecott.

(Traduit pour la *Semaine Commerciale*.)

Les organes officiels du gouvernement fédéral ayant, depuis quelque temps, invité les hommes du commerce par tout le pays à énoncer leurs vues à l'égard de la révision projetée du tarif douanier, je désire respectueusement soumettre les observations et déductions qui suivent,

avec l'espoir qu'elles jetteront peut-être quelque lumière sur ce sujet cent fois rebattu.

Je ne prétends pas qu'elles reflètent entièrement les vues du commerce du Québec, mais j'entretiens l'espoir que le plus grand nombre de nos négociants en nouveautés, sinon tous, n'auront pas objection à en approuver l'ensemble. Nous pouvons bien différer d'opinion sur les détails, mais non pas sur les grandes lignes, je le crois du moins. C'est une question intimement liée aux intérêts du commerce, et dans laquelle les préférences et préventions d'ordre politique n'ont rien à voir. Il importe donc de la traiter franchement, sans arrière-pensée.

C'est ce que je vais tenter de faire.

Dans une occasion analogue, en 1893, lorsque quelques représentants de l'administration vinrent à Québec pour recueillir les vues des gens du commerce à l'égard de la révision qu'on projetait alors de faire subir au tarif douanier, j'eus l'honneur d'être le porte-parole des marchands de nouveautés en gros de cette ville. Comme je parlais uniquement à titre de marchand, je m'étais soigneusement appliqué à éliminer de mon travail toute allusion à la part de fardeau qui pesait sur les épaules du consommateur ; je me bornais strictement à faire toucher du doigt, dans le tarif tel qu'il était alors, quelques-unes des anomalies et des incongruités qui en rendaient l'application extrêmement difficile et souvent même risible, au grand ennui de l'importateur et au détriment des intérêts du commerce en général.

C'est l'opinion d'un grand nombre de marchands, sinon de tous, que les modifications apportées au tarif pendant la session parlementaire de 1894 sous le nom de réforme du tarif, n'ont été en réalité qu'une substitution d'anomalies, rien de plus.

En sorte qu'aujourd'hui nous avons à nous plaindre des mêmes maux qui existaient antérieurement à 1894, en y ajoutant une nouvelle considération à laquelle sont priés d'apporter une attention toute spéciale les honorables ministres qui nous font l'honneur de consulter notre opinion : c'est que le présent tarif douanier du Canada est trop élevé dans un certain nombre de cas, non seulement aux yeux du consommateur, mais au point de vue du commerce lui-même.

C'est une question sérieuse qui demande, je crois, d'être discutée plus à fond qu'il n'est possible de la faire au cours des audiences nécessairement très abrégées que peuvent donner les honorables membres de la commission du tarif aux diverses catégories commerciales. C'est mon excuse pour livrer mes observations à la presse.

Il est tout naturel que nous, Canadiens, soyons en faveur d'un tarif de revenu. Nous avons de sérieuses obligations à honorer, d'énormes dépenses à payer, et, à tort ou à raison, nous avons horreur de la taxe directe. Aussi les remarques qui vont suivre sont-elles faites pour concilier autant que possible l'intérêt du commerce et la nécessité d'un revenu.

Pour être à la fois clair et concis, je diviserai les articles du tarif, pour ce qui concerne le commerce de nouveautés, en neuf catégories distinctes et séparées, savoir : Droits sur les cotonnades ; sur les

articles en laine ; sur les articles en toile et jute non autrement spécifiés, sur les les soieries ; sur les articles de mercerie, sur les tapis en tous genres ; sur les tricots ; sur les chapeaux, casquettes et bonnets ; sur les vêtements en tout genre.

**COTONNADES**

Cet article se subdivise en trois catégories, savoir :

Cotons jaunes	22½ p. c.
Cotons blancs	25 "
Cotons teints, colorés ou imprimés	30 "

Au sujet du coton jaune, le marchand et le consommateur ont toute raison de croire qu'un pourcentage de 22½ est un chiffre joliment extravagant de protection pour une industrie qui, depuis nombre d'années, a pu faire une assez rude concurrence aux manufactures anglaises et américaines sur le marché de la Chine.

Cette question a déjà été discutée dans la presse, avec une logique et une bonne foi dont on pourra se faire une idée en lisant l'extrait suivant d'un journal publié en 1894, journal généralement bien renseigné, mais qui, cette fois, avait un peu trop suivi les dictées de nos fameux monopoleurs de coton :

" Nous sommes accusés, disait ce journal parlant au nom des princes du coton, de vendre du coton à la Chine. Pourtant, nous ne le faisons que pour occuper nos moulins pendant les mortes-saisons du marché canadien. Ces ventes en Chine ne nous rapportent aucun profit. Quelquefois même, elles sont à perte. Dans tous les cas, le coton destiné au marché chinois est un article spécial très inférieur, qui ne convient point au marché canadien. C'est seulement notre surplus de production, et ces ventes entraînent de sérieuses pertes d'argent."

Il semble que ce n'est pas pécher par excès de bonne foi que de commencer par présenter les choses sous un aspect amoindri en disant : " Nous ne faisons pas de profit sur nos ventes en Chine ; quelquefois même, nous perdons de l'argent ;" puis l'instant d'après, de prendre un air très sérieux et dire : " Ces ventes entraînent de sérieuses pertes d'argent." C'est presque aussi perplexe que l'état d'esprit de l'écosse, " that wadna ken whilk o'thae twa, his brither or himsell, had received t'bullet in thae thick o'thae thigh durin' thae thick o'thae ficht."

Que ces ventes en Chine ne rapportent nul profit ou qu'elle entraînent des pertes sérieuses, il est clair que c'est un jeu ruineux de continuer à fabriquer du coton au Canada pour la Chine. Mais s'il en est ainsi, comment expliquer qu'à quelques milles de Québec, il existe une fabrique importante et très florissante qui ne fait pas autre chose que fabriquer du coton pour la Chine et qu'on est en train d'agrandir en ce moment, simplement pour augmenter ses facilités de commerce avec les habitants du Céleste Empire ?

Cette simple question pourrait bien notablement gêner l'effet de la déclaration sus mentionnée, que le coton canadien envoyé en Chine est fabriqué seulement pour empêcher les filatures d'arrêter.

Mieux que cela, le coton fabriqué à Montmorency pour le marché chinois se rigoureusement trois verges à la livre, 5½ onces à la verge, ce qui peut être considéré l'un des meilleurs cotons jaunes fabri-

qués, non seulement au Canada, où l'on voit des qualités bien inférieures dans la consommation courante, mais aussi dans tous les autres pays du monde.

En présence de faits aussi indéniables, les honorables ministres auront quelque peine à avaler doucement cette assertion hardie. " que le coton canadien fabriqué pour le marché de Chine est un article spécial très inférieur, non convenable pour le marché canadien."

Ainsi donc, puisque les manufactures canadiennes peuvent concourir avec succès contre les fabricants étrangers sur le marché chinois et conséquemment aussi bien sur tous les autres marchés, il n'est pas de raison plausible pour empêcher que le droit de douane sur le coton jaune soit réduit de 22½ p. c. à 20 p. c., ou même à 17½ p. c., ce qu'il était antérieurement à 1878.

Ce même raisonnement s'applique aux cotons blancs, que nos manufacturiers canadiens ont plus d'une fois tenté d'exporter en Angleterre, pour la raison évidente qu'ils étaient convaincus d'avoir de la protection à revendre.

Je puis ajouter que, comme l'importation au Canada des cotons jaunes et blancs de toutes sortes est comparativement faible en ce moment, des réductions de 2½ à 5% sur ces marchandises auraient pour effet probable d'augmenter le revenu de l'Etat, sans du reste mettre notre industrie en danger.

Je passe maintenant à l'article des cotons teints, colorés et imprimés.

C'est précisément cette classe de marchandises que j'avais en vue lorsque j'ai dit, en commençant, que notre tarif douanier est assez excessif pour créer, à certains moments, de très ennuyeuses fluctuations sur le marché.

De ce que nous venons de voir au sujet des facilités dont jouissent nos fabricants de coton jaune et blanc, il paraît clair qu'un tarif de 30 p. c. sur les cotons colorés et imprimés présente une sérieuse anomalie. Nous ne sommes que des marchands, et nous ne connaissons pas les secrets des manufacturiers ; nous ne pouvons donc pas préciser le coût d'accessoires qui ont leur importance, comme les couleurs, les planches de dessins, et les complications d'un métier de quatre ou six navettes, tout de même, nous savons parfaitement bien que ces frais additionnels sont toujours compris dans le prix coûtant de l'article. Et pour cette raison nous ne saisissons pas bien pourquoi cette industrie a besoin d'une aussi grosse protection que celle dont elle jouit à présent. Je suis plutôt d'opinion que, si le tarif de 30 p. c. fait l'affaire des monopoleurs, il n'est pas moins antipathique au progrès et à la croissance de l'industrie elle-même. Cette prétention pourra paraître paradoxale, mais pour la justifier on n'a qu'à rappeler les guerres scandaleuses que certains manufacturiers canadiens se sont livrées entre eux et qui ont failli créer une panique sur notre marché. L'événement est encore tout frais dans la mémoire de tous les marchands de nouveautés du pays, de Halifax à Vancouver.

Je fais allusion à cette dépréciation sou-

**POITRAS & Cie. COURTIERS MARCHANDS A COMMISSION**

STOCKS de NEW-YORK achetés et vendus sur marge, aussi CRAINS sur le marché de CHICAGO par lots de cinq mille (5000) minots ou plus achetés ou vendus sur MARGE de 2 à 5 centins par minot, notre commission 1/4 de centin par minot y compris achats et vente, aussi LARD par lots de 250 Quarts ou plus, SAINDOUX par lots de 250 Tierces (85,000 lbs. Commission 2 1/2 par 100 lbs. PROMPT Règlement de toutes TRANSACTIONS. Nous pouvons renseigner nos clients sur les prix courants à toute heure du jour. Pour plus de renseignements écrivez ou venez à nos bureaux.

**POITRAS & Cie,**  
Téléphone No 3,  
**People's Chambers, 125 Rue St-Pierre, QUÉBEC.**  
FARINES de toutes qualités en Poches ou Quarts; aussi FOIN, CRAINS de toutes sortes vendus par quantité d'au moins UN CHAR, au plus bas prix du marché. Conditions COMPTANT à l'arrivée du char à destination.

**EN RECEPTION**

M. J. E. GAGNON, Horloger et Opticien, reçoit actuellement un grand choix de Montres en or et en argent, Jones, Bigues, Alliances, Poignets, Reilles, Epinelottes, grandes Chaines pour Dames, un beau choix de Bijoux pour cadeaux, le plus grand choix d'Horloges qu'il y a à Québec.

SPECIALITE - Grand choix de Lunettes  
**NOUVEAU STOCK D'ARGENTERIES POUR LES FETES**  
DERNIERES NOUVEAUTÉS  
En visitant le magasin de  
**J. E. GAGNON,** Horloger et Opticien  
289, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH  
**VOUS SAUVEREZ 30 A 40 POUR CENT**  
VISITE SOLICITEE

# FAGUY, LEPINAY & FRERE D. RATTRAY & SON

262, Rue et Faubourg St-Jean  
Grand détail en **Nouveautés de tous genres**

Toujours en stock, assortiment complet en

Etoffes a robes, Lainages et Cottonnades, Vallises, Fournitures de maisons, Tapiss, Prelarts, Rideaux, Couchettes en fer et matelas, Etc.

**POUR MESSIEURS:**

Grand stock de  
**TWEEDS, SERGES ET DRAPS, et CHAPEAUX** feutre printemps et été.

L'attention des familles est respectueusement sollicitée.

Fondé en 1876 Téléphone 2224

## CHS. VEZINA

PLOMBIER,  
FERBLANTIER,  
... GAZIER ET FUMISTE ...

Spécialité pour le posage d'Appareils de Chauffage  
A Air chaud,  
A la vapeur,  
A Eau Chaude  
Et particulièrement pour Eglises, Presbytères et Communautés



Appareils de Plomberie les plus modernes et hygieniques  
...INSTALLATION DE...  
Sonnettes Electriques  
ET  
Mecaniques

Ateliers: 124 Rue du Roi  
**117, 119 ET 121 RUE DU PONT, ST-ROCH QUEBEC.**

ENTREPOSEURS ET MARCHANDS GENERAUX  
Representant J. L. Watt & Scott, Montreal et Toronto, fruits sechés de Méditerranée  
Agents pour  
J. & J. Colman, Londres, Angl., Moutarde, Trenor & Co; W. O. Bevan & Co; Juan Merle; Wm. Rogers & Co, Valence, Raisins, etc., etc.  
Porter Bros & Co, Californie, Raisins etc.  
Dem Schieles, Patras (Grèce), Corinthes  
F. Baller & Co, Messine, Avouies  
Macandrews & Co, Tarragone, Amandes.  
VanHouten & Son, Weesp, (Hollan.) Cacao  
F. W. Fearman, Hamilton, Ont. Argour Packing Co, Kansas City, E. U.  
Lard et saindoux. Viandes en conserve  
Nelson, Morris & Co, Australian Meat Co, Chicago, E.U., Londres, Angl., Ex.  
Lard et bouf. de viande "Ramornie"  
Etc., Etc., Etc.

## Poissons

**Morue** No 1 et No 2

**Hareng** Labrador No 1 et No 2

Aussi: **SAUMON ET ANGUILE**

en réception chez

**D. E. Drolet**

50-52 Rue Dalhousie.

res, dans un accès de mauvaise humeur parce qu'il refusait d'entrer dans leur "combine".

C'est le cas, je pense, de citer ici, d'un livre étranger sur l'économie politique, une phrase dont la rudesse et la vulgarité seront excusées, j'espère, par le lecteur, et qui, d'après moi, définit bien exactement l'un des vices caractéristiques des hauts tarifs de protection.

"Les petites industries, dit l'économiste étranger, n'ont pas plus de chance à disputer aux autres l'encouragement du gouvernement que n'en ont de jeunes porcs autour d'une auge où les gros sont déjà installés".

Je crois qu'il n'y a pour le gouvernement qu'un moyen de prévenir le retour de pareils coups de mains aussi désastreux qu'injustifiables, et qu'il consiste à abaisser le tarif.

Le jour où le manufacturier canadien comptera uniquement sur la part de protection qu'il mérite réellement, il lui sera moins facile de jouer à la balle, comme il le fait maintenant, avec les intérêts des marchands qu'il tient dans sa main, et nous aurons vu la fin du monopole.

Pour atteindre ce résultat, il suffirait, je pense, de réduire de 50 p. c. à 25 p. c., le tarif sur les cotons teints, colorés et imprimés, ce qui ne mettrait pas le moins du monde en danger l'industrie elle-même, ni n'atteindrait trop les intérêts de ceux qui ont ces marchandises en stock.

Assurément, un droit de 25 p. c. auquel il faut ajouter 5 p. c. de frais d'importation devait être une barrière suffisamment

élevée pour protéger les industries de ce genre, entre les mains d'hommes réellement compétents qui ne comptent pas sur l'encouragement du gouvernement et qui n'y voient pas un élément de spéculation.

Pour récapituler les considérations qui précèdent, le tarif devrait être réduit comme suit :

Cotons jaunes, de 22½ p. c. à 20 p. c.,  
cotons blancs, de 25 p. c. à 20 p. c.;  
cotons teints, colorés et imprimés, de 30 p. c. à 25 p. c.

### TISSUS DE LAINE

Les deux plus importants articles du tarif de douane actuel, au sujet de ces tissus, sont les suivants :

Item 439 — Fabrics and manufactures composed wholly or in part of wool, worsted, the hair of the alpaca, goat or other like animal, n. e. s., 30% ad valorem.

Item 440 — Manufactures composed wholly or in part of wool, worsted, the hair of the alpaca, goat or other like animal, viz. blankets and flannels of every description, cloths, doeskins, cassimeres, tweeds, coatings, overcoatings, and felt cloth, n. e. s., 5 cts per lb. and 25% ad valorem.

Les importateurs canadiens, sans doute, vont demander annuellement que quelque chose de plus défini et d'une application plus facile soit mis à la place de ces deux items. Le premier de ces dispositifs (439) ayant une portée générale, le second (440), qui doit marquer les exceptions à cette règle générale, ne devrait pas, ce semble, renfermer des termes aussi

étendus que "cloths", "coatings" and "overcoatings" ont la signification s'appliquant avec autant de force et de facilité à l'un ou l'autre de ces deux items.

Ces articles de notre tarif actuel ont peut-être, à eux seuls, causé autant d'embarras aux estimateurs que tous les autres ensemble. Si bien que le département d'Ottawa s'est souvent vu obligé d'envoyer aux différents ports des ordres spéciaux pour faciliter en quelque sorte l'application de la loi, ces ordres spéciaux toutefois servant plus souvent à éluder la question qu'à la résoudre.

Par exemple, il y a des meltons qui varient de largeur de 18 à 54 pouces; mais à coup sûr, dans chacun des cas, ces meltons sont des tissus ou "cloths". Cependant, j'ose dire que pas un évaluateur, en s'efforçant de suivre l'esprit de la loi quand la lettre même de cette loi ne suffisait pas pour l'éclairer, ait jamais pensé que l'intention de nos législateurs était de ranger sous un même item et les meltons étroits, qui ne sont employés que pour les robes de femmes, et les meltons plus larges et plus pesants qui sont destinés aux habits d'hommes. Le département à Ottawa a cru devoir corriger l'anomalie en promulguant, comme règle spéciale, que tous les meltons coûtant moins de 10 pence sterling par verge tomberaient sous l'item 439, et que ceux coûtant plus seraient sujets au dispositif 440.

Mais, alors, une telle décision nous ramène tout simplement au système des anciennes lois anglaises sur l'importation



du blé, et chacun sait combien cela est, dans notre siècle avancé, propre à favoriser la falsification des factures.

En 1893, j'avais demandé l'abolition de tous les droits spécifiques, et lorsqu'au mois de mars 1894 le gouvernement publia la revision de son tarif, les importateurs ne furent pas peu satisfaits de constater la disparition de ces droits.

Leur joie néanmoins fut de courte durée; car, dès le 29 mai suivant, un nouveau tarif, renfermant les deux items 439 et 440 dont nous venons de parler, prit la place de l'autre.

Ce dernier changement n'avait certainement pas été suggéré par des fabricants de lainage proprement dits, attendu que cette classe de manufacturiers se trouvait autant protégée par la première revision qui leur donnait 30% que par le dernier renouveau qui leur accordait 5 cents par livre et 25% *ad valorem*. Mais c'était plutôt, chacun le sait, exclusivement à l'instigation de quelques manufacturiers de camelote, dont les produits se composent plus souvent de poussière que d'autre chose. De tous les manufacturiers de tissus de laine dans le Dominion, peut-être un ou deux seulement se prononcèrent-ils en faveur du maintien des droits spécifiques de 5 cents par livre sur leur fabrication; et encore, si on les pressait de parler franchement, la plupart d'entre eux, sinon tous, avoueraient-ils que 25% seulement est une protection suffisante pour eux.

Pour toutes ces raisons, les droits spécifiques sur les tissus de laine devraient être complètement abolis, et un taux général de 25% *ad valorem* devrait être fixé sur toutes ces marchandises.

**TOILES ET TISSUS DE JUTE**

Ces tissus ne se fabriquent pas dans notre pays. Leur importation est à l'heure qu'il est sujette à un droit de 20% sur les unis et 25% sur les damassés. Leur entrée dans le pays forme un important appoint dans les revenus du gouvernement, et les importateurs—du moins ceux qui sont en faveur d'un tarif de revenu—ne demanderont aucune réduction du tarif sur toutes les marchandises de ce genre.

**SOIERIES**

Cette classe de marchandises comprend des articles qui sont absolument des objets de luxe. Leur importation constitue un autre appoint au revenu du gouvernement, et sur cette ligne comme sur la précédente les marchands, je crois, ne demanderont pas de réduction dans le tarif actuel. Loin de là, ils seraient plutôt en faveur d'une augmentation de l'impôt sur ces marchandises jusqu'à 35%, si cela était jugé nécessaire pour combler tout déficit qui pourrait être occasionné dans les revenus publics par la réduction sur les tissus de laine.

**ARTICLES DE MERCERIE**

Pour éviter toute friction dans le fonctionnement du nouveau tarif, il serait désirable que des droits uniformes fussent imposés sur toutes les sortes de marchandises de cette catégorie, et que ces droits fussent absolument les mêmes que ceux que l'on fixera pour les soieries, que ce soit 30 ou 35%.

Et la raison pour cela, c'est qu'un grand nombre de ces articles de mercerie

étant composés soit exclusivement de coton, soit de laine, de soie, ou de ces diverses matières à la fois, il devient nécessaire de les ranger tous sous le même dispositif qui regit la plus haute matière première dont ils sont faits.

Par exemple, il y a des cache-nez qui sont faits entièrement de coton, mais il y en a aussi qui sont faits soit de laine ou de soie. Parcellément il y en a qui sont faits de ces différentes matières à la fois. Il serait alors ridicule d'entreprendre de fixer un item spécial du tarif pour chacune des subdivisions de ce même genre de marchandises.

Ceci s'applique aux articles suivants: cravates, bretelles, mouchoirs, tresses et galon, dentelles, passementerie, point à rideaux, rubans, franges, broderies, ceintures, lacets, fleurs artificielles, plumes, boutons de toutes sortes, etc., etc.

**TAPIS**

Il est probable que les importateurs se prononcent en faveur du maintien des droits existants, sur les tapis de coton, de jute et de laine. Mais je demanderais respectueusement que les mots "but not less than 30%", au sujet des prélaris et linoléums, disparaissent complètement, d'autant plus que ces mots semblent n'exister là que pour rendre les entrées de douane plus onéreuses et cela sans aucun profit appréciable pour le revenu. Le montant de droits que rapporte cette restriction n'est qu'une bagatelle et la disparition de ces mots plairait beaucoup aux importateurs sans aucunement mettre en danger l'industrie canadienne des prélaris ni causer une diminution notable du revenu public.

**TRICOTS**

Pour ce qui regarde les bas de toute sorte, soit de coton, de laine ou de soie; les gants de toute sorte, les vêtements de dessous tricotés, les châles, les mitaines de laine et toutes les autres marchandises de cette classe, il est grandement à désirer qu'on remplace l'impôt actuel par des droits uniformes. Que ces droits soient à 30 ou à 35%, cela importe peu aux marchands; mais ils demanderont probablement à l'unanimité que les droits spécifiques qui existent à l'heure qu'il est, à l'endroit de certains articles, soient complètement abolis. Ces droits sont autant des sujets d'ennui pour l'importateur, qu'ils sont injustes pour le consommateur, et leur disparition sera bien vue de tous.

Par exemple, les droits sur un bas de coton de 20 cents la douzaine à l'étranger sont, sous la présente loi, près de 90%; tandis que la même loi se trouve à accorder l'entrée aux bas de soie à une bagatelle de plus que 35%.

Une injustice aussi flagrante contre les classes pauvres peut servir à enrichir les manufacturiers canadiens de bas de qualité inférieure, mais elle constitue certainement un danger pour la bonne réputation de tout gouvernement qui songerait à maintenir une telle loi.

**CHAPELLERIE ET BONNETS DE TOUTES SORTES**

Les chapeaux et les bonnets de toutes sortes, faits soit de paille, de drap, de soie, de feutre ou de toute autre matière, devraient tomber sous un même item du tarif, quel que soit cet item.

Les parapluies et les parasols devraient aussi être sujets au même impôt.

**VETEMENTS DE TOUTES SORTES**

Sous la loi actuelle, ces articles se trouvent classés comme suit:

Faux cols de coton, de toile, etc, 24 cents par douzaine et 25% *ad valorem*, manchettes de coton, de toile, etc, 4 cents par paire et 25% *ad valorem*: chemises, coutant plus de \$3.00 la douzaine, \$1.00 par douzaine et 25% *ad valorem*, autres chemises, 35% *ad valorem*, vêtements en soie, toile ou coton, 32 1/2%; corps de laine tissés, 5 cents par livre et 30% *ad valorem*.

De sorte qu'un faux col de coton à 18 pence sterling la douzaine, et des manchettes de même étoffe à 3 cheilins la douzaine se trouvent taxés à près de 100%.

Des chemises coutant \$3.50 la douzaine ont un impôt de 54%, et les corps de laine tissés coutant \$4.00 la douzaine ont à payer 45%.

Eh bien! pour toutes les raisons que j'ai données plus haut au sujet des bas et autres articles du même genre, cette absurde classification devrait être remplacée par des droits uniformes s'étendant indistinctement sur la ligne entière, et la vive reconnaissance de tous les importateurs pour un changement de cette nature compenserait grandement, je crois, les murmures qui pourraient venir d'autre part aux oreilles du gouvernement.

EPIREM CHOUINARD.



On recevra à ce bureau jusqu'à JEUDI le 31 DECEMBRE, des Soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire et portant la suscription "Soumission pour Chaudières Tubulaires destinées à la Bâtisse de l'Est" pour les divers travaux nécessaires à la confection et à l'installation de trois chaudières tubulaires dans le dit édifice.

On pourra voir les dessins et le devis au département des Travaux Publics, à partir de vendredi le 11 décembre. On ne pourra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis, et signées de la main des concurrents.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent de son montant et payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,  
Ottawa, 10 décembre 1896.

Le Département refusera de payer tout journal qui publiera cette annonce sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.

**UNE OCCASION . . .**

**Pour les MARCHANDS**

**Poissons à vendre à bon marché**

100 Quarts hareng Labrador No 2

110 " morue " No 1

10 Tierces hareng "

achetés à l'encan de la cargaison du capt. Edm. Joncas.

A vendre par

EDMOND BÉLANGER & Cie,  
22, rue Notre-Dame.



Tarif Indépendant

Capital \$250,000

Incorporée en 1886

# The St-Lawrence Fire Insurance Co

Siège principal : MONTREAL

**DIRECTEURS:** J. CUST. LAVIOLETTE, Prés.  
E. MARCEAU, Vice-Prés.  
L. G. PAPINEAU, 2nd V.-P.

G. de G. LANGUEDOC, Sec.-Trés.  
C. A. HOGUES, Inspecteur.  
F. CAUTHIER, Gérant.

J. F. BELLEAU

NEUVILLE BELLEAU

## BELLEAU & BELLEAU

Agents Généraux, Succursale de Québec,

93, Rue Saint Pierre, B.V.

.....TELEPHONE 772.....

### Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS  
413,415,417 RUE ST.VALLIER, ST.ROCH  
QUEBEC

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle  
Penciang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge,  
Cuir à Harnais, Venu Français S. U. Lyon, Bals  
& Filz, et M. M. et D., Kid'Élastique.

— AUSSI —  
Jobber en chaussures.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE

Maison de confiance . . . En gros et détail.  
FONDÉE EN 1875.

### E. ROUMILHAC

IMPORTATEUR DE

Vins et Liqueurs, Conserves  
Alimentaires, Denrées Coloniales  
57-59 Rue St-Jean, Haute-Ville, QUEBEC

SPÉCIALITÉ :

VINS DE BORDEAUX \$2 la doz.  
et de BOURCONE \$3.50.  
à l'usage des familles.

### ON DEMANDE UN AGENT

POUR LA VENTE DU

### SEAU A INCENDIE

A COMPARTIMENT CHIMIQUE MARTIN

Pour les Edifices Publics, Églises, Manufactures, Écoles, etc., etc.

S'adresser par lettre à

A. P. LAURENT,

18, rue St-James, Basso-Ville, Québec

### TRAVERSÉ DE QUEBEC ET LEVIS

DEPARTS

DES BATEAUX PASSEURS (le dimanche excepté) le temps le permettant

DE QUÉBEC. DE LÉVIS.

Pour le GRAND-TRONC

P.M.	A.M.
12.00 Eclair Express pour l'ouest	8.00 Malles de l'ouest
7.00 Malles pr. l'ouest	P.M. 2.30 Eclair Express de l'ouest

Pour L'INTERCOLONIAL.

A.M.	A.M.
7.00 Malles pour Campbellton	7.00 Mixte de Rivière du Loup.
7.30 Accom. via Chaudière pour R. du L	11.30 Malles de Campbellton.
P. M. 2.00 Malles pr. Halifax	P.M. 12.30 Malles de Halifax
4.30 Accommodation pour R. du L.	

Pour le QUEBEC CENTRAL.

A.M. 7.30 Mixte pr. Beauce	A.M. 8.30 Accommod.
P.M. 1.30 Express pr. Sherb. Accommodation	P.M. 2.00 Express de Sherb. Mixte de St-Fra. et Beauce jonct.

Procurez-vous la

## LAMPE BELGE

LUMIERE INTENSE ET BLANCHE, se rapprochant de la lumière électrique

### LAMPE INEXPLOSIBLE

grâce à un ingénieux mécanisme

LA LAMPE BELGE

brule sans fumée ni odeur toute huile, même inférieure

POUVOIR ÉCLAIRANT 45 et 125 bougies

Divers modèles portatifs, suspendus ou en crémaillère ; en cuivre, en nickel ou en bronze japonais.

ABAT-JOUR en opale, CHEMINÉE spéciale pur cristal, qui ne s'enfume jamais ; il suffit de l'essuyer une fois par mois.

S'adresser à A. POISSON,

Arthabaskaville.

☞ Voir échantillon à ce bureau.

### LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SCULPTURE

Distribution tous les MERCREDIS de 2750 lots, variant de \$1.00 à \$1500.


PRIX DU BILLET . . . 10 CTS

HAMEL, GERMAIN & VERRET

Agents généraux,

183 Rue St-Joseph, Québec.

### MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ de CAMPAGNE A VENDRE

 PRESQUE POUR RIEN, \$1,200 à terme, avec conditions libérales, achèteront la magnifique Résidence ci-dessus occupée par feu Charles Letellier de St-Just; à la Rivière-Québec, voisine de l'église, dans un endroit charmant sur le bord de la rivière. Vaste maison en pierre contenant une vingtaine d'appartements, service d'eau à tous les étages, fournaise à air chaud, toutes les améliorations modernes. Maison de fermier, dépendances complètes, jardins et vaste emplacement. Possession immédiate.

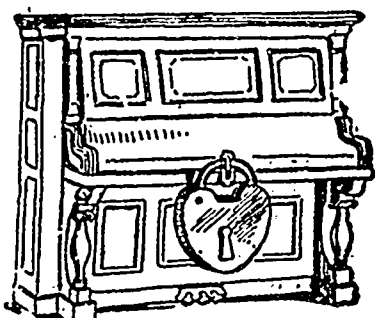
S'adresser à J. E. E. LETELLIER,

Québec.



Pour d'ici au **1er JANVIER 1897**

oooooooooooooooooooooooooooooooo



Nous offrirons un PIANO d'une valeur de \$300.00, garanti pour 6 ans, pour la moitié du prix : \$150.00 comptant . . . . . Venez le voir.

Notre nouveau Dominion avec attachement de Harpe et 5 nouvelles Patentes, est certainement l'instrument le plus parfait

Notre Musique en feuilles a la moitié du prix. De plus nous donnons à toute personne qui achète pour une piastre, un magnifique Chromo.

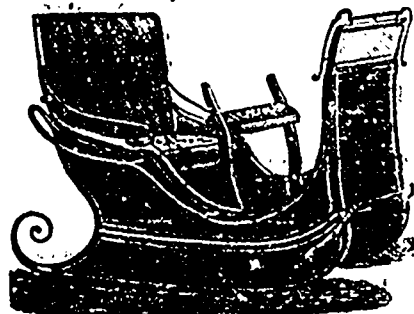
oooooooooooooooooooooooooooooooo

Seuls agents pour la Puissance de la **New Williams** célèbre Machine à Coudre . . . . . *garantie pour 10 ans*

# HUDON, PARADIS & CIE

Nos 93-95 rue St-Jean

## CARRIOLES et SLEIGHS



## 150 VOITURES D'HIVER

... A VENDRE ...

COMPRENANT LES PATRONS LES PLUS NOUVEAUX EN

**CARRIOLES et SLEIGHS !!** DE TOUS GENRES

PRIX TRES BAS — Satisfaction garantie !!

..... GROS ET DETAIL. ....

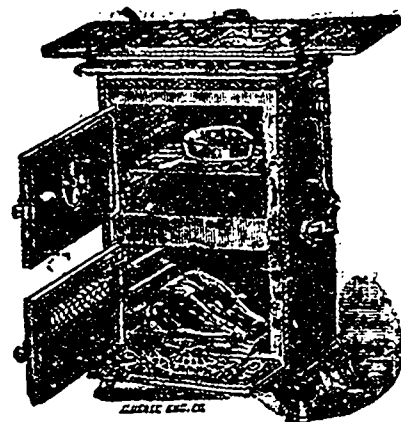
Une visite est sollicitée.

**P. T. LEGARE,**

273-275 Rue St-Paul.

Successeur de LATIMER & LECARE.

La cuisine rendue facile— Economie de temps, de travail et d'argent par l'emploi du Poêle à Gaz— Pas de suie — Pas d'ordures— Pas de cendres— Pas de cuisine surchauffée.



Poêle CABINET \$16.00

La Cie du Gaz de Quebec a en exposition et en vente, dans ses bureaux, un assortiment des plus recommandés Poêles à Gaz pour la cuisine. Conduites de service et compteurs fournis sans charge. Gaz fourni pour la cuisine par compteur spécial à raison de \$1.25 par 1000.



## PAPIER-TENTURE

J'ai actuellement en vente l'assortiment le plus considérable et le plus beau qu'il y ait à Québec en

## TAPISSERIES

Prix réduits - Demandez échantillon - Tout du nouveau Stock.

## B. LEONARD

53 Rue St-Jean.

Téléphone 458.

ELZ PICARD  
JOS SHINK

TELEPHONE 2239

ALP. LABERGE,  
L. N. RIOUX

# A LA QUEBECOISE

155, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

(EN FACE DU PRESBYTERE)

## Importateurs de Marchandises Sèches

A constamment en mains un assortiment de Tywoods, Serges, Etoffes à Robe, Tapis, Prêlarts, Garnitures de maison, Etc., Etc., Etc.

TAILLEURS ET MODISTES EMPLOYES A LA MAISON

# J. A. PLAMONDON

FARINE, GRAINS  
ET PROVISIONS

... En Gros ...

Coin des rues

Dalhousie, St-Andre & Avenue Bell

Téléphone 1108.

QUEBEC.

A vendre : Choix considérable de farines et grus pour engrais.

## DERNIERE HEURE

## LES FAILLITES DE LA SEMAINE

D'après R. G. Dun &amp; Co

Ont. Québec Aut. nov. Total 1895  
 Déc. 10 21 11 11 43 54

Aux Etats-Unis, il y a eu 380 faillites contre 333 l'an dernier.

## LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 18 décembre.

Il y a peu à dire du commerce de gros dans le moment; c'est la morte saison, l'époque des inventaires. En nouveautés, les voyageurs commencent à assortir leurs échantillons en vue d'une prochaine campagne.

En épicerie, aucun changement à noter. Le beurre et le fromage sont tranquilles et plutôt faibles. En ferronneries, on nous signale une réduction de 40c. par baril de clous coupés. L'avoine est maintenant cotée 30 à 32c.; pas de changement dans les farines. Dans les fruits, les citrons Messine valent \$2 50 à \$3; les oranges de Valence \$4 à \$5 la caisse.

## ECHOS

Les sujets intéressants ne manquent pas; malheureusement l'abondance des matières nous force à abrégier ou à remettre au prochain numéro.

Les calendriers commerciaux commencent à arriver. Nos remerciements à MM. C. P. Champion, de la "Royal"; W. J. Fraser de la "Western"; Giroux & Coté, de la "Sun Fire"; A. Blais, agent des sources St-Léon, pour de très jolis spécimens du genre. Nous en avons aussi reçu un exceptionnellement beau, avec couleurs en relief, des Quatre-Saisons.

Une nouveauté: MM. Moisan et Croteau sont sur le point de mettre dans le marché un article récemment breveté et d'utilité première, ce sont des mesures de capacité en verre et aluminium.

Pendant que nous implorons de la neige, nos voisins du Sud en sont débordés. Une violente tempête de neige était signalée mercredi dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

A la dernière séance du conseil de la chambre du commerce, on a lu deux lettres de membres de la chambre de commerce de Montréal demandant des renseignements au sujet de la navigation d'hiver. On travaille à former les différentes commissions qui seront entendues devant les ministres lorsqu'ils viendront consulter le sentiment du commerce québécois sur l'opération du tarif. La commission du tarif a commencé à siéger à Montréal. M. J. M. Fortier a été le premier entendu; il a habilement plaidé la cause du tabac canadien.

Nous avons le plaisir d'apprendre que le lieutenant H. Octave Bélanger, du 89<sup>e</sup> Bataillon, a passé ses examens à l'école militaire de St-Jean avec succès.

Le Dr J. P. Lavoie, ancien professeur à l'Université Laval, a récemment subi avec succès ses examens pour l'admission à l'exercice de la profession aux Etats-Unis, où il est maintenant fixé. Notre concitoyen est à Fall River, où il dirige en même temps les opérations de la "Anchor Weakness Cure Co."

Comme nous nous y attendions, la gesse a prévalu, et l'Assemblée Législative

a réintégré dans le bill de la Cité de Québec la clause des \$20,000 du Parc Parent. Une bonne nouvelle pour les marchands: le chemin de fer de la Baie des Chaleurs va être réouvert à la circulation, en attendant que le gouvernement ait décidé de l'annexer à l'Intercolonial.

## Bulletins de dernière heure

Fraserville.—J. A. Thériault, actif vendu au bureau de Paradis & Jobin. Stock \$569.56 à 42c à Ed. Langlois, Roulant \$83 \$27.00 au même. Crédits \$1125.26 à 9c à G. G. Grégoire.

Montréal.—Patrick Donnelly, marchand de bois, demande de cession. Passif environ \$100,000.

—A. L. Hurtubise & Cie, foin, en faillite. Passif direct \$61,555, indirect \$78,953.

—Joseph Robert, bois, cession. Passif environ \$150,000.

Québec.—Félix Gourdeau & Frère, marchands de cuir, en pourparlers avec les créanciers.

—P. Parent, épice, act. en vente pour le 23.

—O. Gignac & Fils, bois ass. des créanciers aujourd'hui au bureau de Geo. Darveau, courtier, à leur demande.

St-Jean l'Évangéliste.—J. B. Cellard, m. g., actif ann. en v. pour le 24.

St-Edouard de Lotbinière.—Ed. Coulombe, m. g., offre 50<sup>th</sup> dans la \$.

St-Hélène de Kam.—Aurélius Picard, m. g., actif vendu au bureau de Paradis & Jobin. Stock \$703 00 à 62 à F. X. Roy, crédits \$70.24 à 34c à D. Rouleau. Cinq faillites nouvelles cette semaine.

—:o o :o—

## A TRAVERS QUEBEC

## ECHOS DU JAPON

Nous avons eu le plaisir de voir l'autre jour, chez Jos. Amyot & Cie, la première "jinrikisha" qui ait encore paru à Québec.

La jinrikisha est la fameuse voiture de place des villes japonaises. Il n'existe pas d'autre moyen de locomotion, il n'en est même pas d'autre possible, pour se guider à travers le dédale des rues étroites des faubourgs de ces grandes villes, si toutefois il est permis de donner le nom de rues à des allées où deux "jins" ne peuvent pas toujours se croiser ou aller de front. Et si l'on songe que ces cités asiatiques sont des fourmilères humaines dont on n'a à peu près nulle idée chez nous, quelques-unes ayant des populations d'un million d'âmes, on se demande avec quel que terreur quel est le fil d'Ariane qui peut sauver le voyageur dans ces immenses labyrinthes. De là l'utilité de la jinrikisha qui est à peu près notre calèche québécoise en miniature, sauf qu'elle porte sur des ressorts, et qu'il n'y a place que pour une personne à la fois. La caisse, en bois laqué s'il vous plaît, est surmontée d'une capote que le voyageur rabat à volonté. C'est une voiture légère dans la force du mot; en la voyant, on se demande pour quelle race naine de chevaux

elle a été construite. Au Japon, ce sont des hommes qui la conduisent. Aux gares des chemins de fer, il y en a des myriades qui offrent leur "jin" aux voyageurs, tout comme nos cochers québécois ahurissent les étrangers avec leur "waggin".

Le prix de la course au Japon est de 10 sous avec un seul homme de trait, ou 15 sous si l'on en prend deux. On se fait promener à raison de 50 sous par jour, et comme le Japon est un pays argentiste et que sa piastre ne vaut à peu près que la moitié de la nôtre, c'est un mode de transport bien peu dispendieux. Pas désagréable du tout non plus, quand on n'a pas la sensibilité de ce saint quelconque qui suait à grosses gouttes à voir travailler autrui. M. Elie Amyot, qui a beaucoup pratiqué le Japon, et qui a fait de longues courses dans les montagnes de ce pays, nous dit que ces coursiers humains fournissent tous les jours des traites étonnantes. Une fois seulement, que sa jinrikisha était péniblement traînée par un vieillard, il lui prenait par instants de folles envies de se mettre dans les traits et de trainer le vieux nippon à son tour.

Tout est relatif en ce bas monde: si arriérée que nous paraisse la jinrikisha, les Japonais y voient un progrès pour la civilisation, un grand pas sur le palanquin, et ils en sont fiers.

Ils ont au reste leur chaise à porteurs, eux aussi, et M. Amyot se propose d'en importer une à titre de curiosité comme il vient de le faire pour la jinrikisha. Cette intéressante voiture est en exposition dans les grands magasins de la maison Amyot où l'on est invité à l'aller voir. Pour notre part, à sa vue, nous nous sommes dit: Quel bijou d'équipage pour un poney!

MM. Amyot débattaient justement une grosse consignment de produits japonais: des bronzes, des potiches, des nattes, des paravents vernis ou peints, et bien d'autres japoneries. Nous avons remarqué des chapeaux en paille de riz qui devraient bien se vendre aux pêcheurs à la ligne ou aux personnes qui sont exposées à longtemps séjourner au grand soleil. Les formes sont parfois un peu fantastiques, mais aussi elles sont hygiéniques, et c'est à le grand point.

## UNE PROMENADE SUR LA RUE ST JOSEPH

L'autre jour, passant à St-Roch, nous avons visité quelques-uns des grands magasins de la rue St-Joseph, histoire de nous renseigner sur l'état du commerce à l'approche des Fêtes.

Un peu partout, on se plaint de l'état très défavorable des chemins. Jusqu'ici, il s'est présenté bien peu d'acheteurs de la campagne. Tout de même, en général on est satisfait des ventes de l'automne.

Voici, au reste, ce que nous avons re-

marqué dans les divers magasins visités.

**SYNDICAT DE QUÉBEC.**—Grande installation de jouets en vue des fêtes. Il s'en est déjà vendu beaucoup. L'automne a été très occupé, et l'hiver s'annonce bien.

**MYRAND & POULIOT.**—L'automne a été très actif ; on a reçu beaucoup de nouvelles marchandises en vue des fêtes.

**ROBITAILLÉ & FRÈRE.**—On s'attend à une bonne quinzaine. Le commerce de St-Roch dépend pour beaucoup des manufactures ; sous ce rapport, la perspective est bonne, et l'on s'attend à un bon hiver.

**QUATRE SAISONS.**—On est satisfait des affaires dans les deux magasins de la maison, celui de la rue de la Couronne comme celui de la rue St-Joseph. On est convaincu que l'Électrique va faire un grand bien à Québec, et l'on a confiance en l'avenir. Nous remarquons au passage une colossale corne d'abondance garnie de jouets. Les deux établissements des Quatre Saisons emploient un personnel de trente-cinq commis.

**NOEL & VENNÉ.**—La saison a été bonne, et l'hiver permet d'être bon, bien que le manque de neige menace de compromettre le commerce des fêtes. Les pratiques qu'on voit ne viennent pas de plus loin que les environs de la ville.

**WM. MICHAUD.**—Le commerce d'automne a été satisfaisant. M. Michaud fait une spécialité des patrons de modes Standard ; ces patrons pour dames sont de plus en plus demandés.

**LA QUÉBÉCOISE.** est entièrement satisfaite de son automne. Elle réclame cependant des chemins de neige à grands cris, ayant justement reçu des marchandises nouvelles pour le commerce des fêtes.

**A LA BANQUE DE QUÉBEC,** M. Dumoulin, le gerant, nous dit que ses opérations indiquent un excellent état d'affaires. Les dépôts augmentent, et depuis treize mois que la succursale est ouverte, la page des billets passés dûs est encore restée blanche, ce qui indique que les paiements se font régulièrement.

Chez **Z. PAQUET,** nous remarquons une installation gigantesque de jouets et cadeaux de Noël et du jour de l'an. La saison a été très active dans ces grands magasins.

Là s'est arrêtée notre promenade. Nous la reprendrons peut-être un autre jour.

Remarqué au Faubourg St-Jean les vitrines toujours soignées de M. I. Béland. Ces jours-ci, elles contenaient une énorme pyramide de sacs à surprise, qui ont disparu par enchantement.

—o—o—o—o—o—

**COLONNE DE L'ENTREPRENEUR**

La construction est peu active comme toujours à cette saison. En travaux publics, nous ne voyons guère à noter que

le premier pont du Parc. On travaille à enfoncer les pilotis de fondation, au nombre de 75 à trois pieds de centre en centre pour chaque pile. La profondeur requise pour atteindre le fond solide n'a pas dépassé 8 pieds jusqu'ici.

—On procède en ce moment à l'évaluation des dommages causés à la Basilique par l'incendie de dimanche. M. G. E. Tanguay, et M. Jos. Gauthier, peintre, sont les experts de l'Évêché, et il y a deux experts de Montréal.

—M. V. A. Emond, un habile inventeur de St-Roch, est l'auteur d'un très ingénieux appareil par lequel on peut débarrasser l'eau de ses sédiments sans affecter la pression. On doit essayer cette invention sur l'ascenseur hydraulique de l'Hôtel-de-Ville. M. Emond est déjà l'inventeur d'un huileur automatique dont on dit beaucoup de bien.

—L'entrepreneur Fortunat Bazin est chargé d'importants travaux au Drill Shed.

—L'architecte David Ouellet prépare des plans pour l'agrandissement de l'église de Anqui (Métapédia).

—On pourra voir dans nos colonnes que l'architecte David Ouellet de Québec demande des soumissions jusqu'au 9 janvier prochain, pour le parachèvement de l'église de St-Sébastien d'Aylmer.

—Une nouveauté pour les maçons. On fait maintenant des enduits dans lesquels il entre assez d'amiante pour mettre les murs à l'épreuve du feu.

—L'Intercolonial demande des soumissions jusqu'au 31 décembre pour l'enlèvement d'un rocher près de la gare de la Rivière du Loup et jusqu'au 6 janvier pour fourniture de bois de construction.

Le ministère des Travaux Publics demande des soumissions jusqu'au 31 de ce mois pour chaudières tubulaires pour la Bâtisse de l'Est à Ottawa.

—M. Jos. Couture, entrepreneur maçon à Lévis, vient d'obtenir du curé et des syndics du Sault Montmorenci le contrat pour l'érection d'une église et sacristie. Le coût total des travaux ira probablement à \$20,000. Ils vont commencer très prochainement. Architecte Thomas Raymond.

—Le *Contract Record* dit que Charlebois & Cie, de Québec, ont envoyé une proposition à Perth, Ont., en vue de la construction d'un aqueduc.

—La Législature est saisie d'un bill pour autoriser la ville St-Jérôme à emprunter \$60,000 pour l'érection d'une église.

—Un riche citoyen de Halifax dont on ne dit pas le nom se propose de se faire construire une résidence de \$60,000, en briques, granit et pierre, avec hall lambrissé en tuiles.

—Contrats municipaux : Entretien du pont de l'Île. Soumissions reçues : Jos. Marquis, \$176 ; Frs Nolin, 135. Adjudgé à Frs Nolin.

—Numéros pour cochers de place. Soumissions présentées par Jos. Gauthier & Frère, \$329.89, L'Hérault, \$650.99, et Morency & Frère, \$362.50. Adjudgé à Jos. Gauthier & Frère.

—Permis de construction enregistrés à l'Hôtel-de-Ville :

9 déc.—Entrep. F. X. Leveillé, propr. Taschereau, rue du Palais, mur rép.

11 déc.—Montreal Roofing Co., propr.

Crédit Foncier F. Canadien, cave pavée en pitch et sable, 21, rue Notre-Dame, \$200.

17 nov.—Entrepr. J. R. Kane, propr. G. Raynor, réparations coin rue St Jean et Glacis.

FINANCES

	1890.	1890.	1890.
	10 Déc.	3 Déc.	12 Déc.
Montréal.....	\$13,328,050	\$13,532,026	\$13,231,920
Toronto.....	8,490,050	8,830,060	7,932,817
Halifax.....	1,352,017	1,278,316	1,181,453
Winnipeg.....	1,023,085	2,151,309	1,750,024
Hamilton....	730,051	709,570	702,431
St-Jean.....	652,602	547,591	
Total.....	\$25,535,048	\$27,358,417	\$24,888,278

\* \* \*

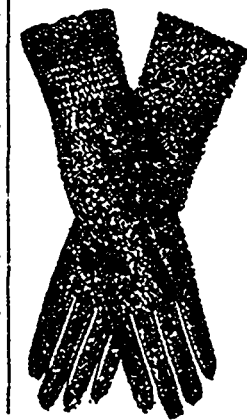
La cité de St-Jean demande à emprunter \$30,000 sur débiteures à 40 ans portant 4 p. c.

Le rédacteur de ce journal a été appelé à Sherbrooke, lundi, par la mort de son frère M. J. A. Arthur Barthe, qui a succombé en quelques semaines à une pleurésie contractée au travail. M. Barthe était bien connu à Québec, où il était, il y a trois ans, gerant à l'Hôtel Blanchard. Il est mort chez son père, le capitaine Henri Barthe, à Sherbrooke, et ses funérailles ont eu lieu mardi matin, à la cathédrale, en présence d'un nombreux concours de parents et d'amis. Il laisse une veuve et deux enfants. Il allait atteindre sa 27ème année.

M. O. Pouliot, de Myrand & Pouliot, a eu le malheur de perdre sa jeune épouse il y a quelques jours. Une foule énorme a assisté aux funérailles à l'église de St-Roch. Nous nous associons cordialement à cette sympathie publique.

Nous avons aussi le regret d'annoncer la mort de M. F. X. C. Fecteau, teneur de livres de la maison Louis Bilodeau, fabricant de chaussures à la Basse-Ville.

**CHS. BELLERIVE**  
MANUFACTURIER DE



...GANTS

ET

**MITAINES**

— 68 & 72 —

Rue St-Joseph

St-Roch, Qué.

Téléphone 606.

# La Banque Nationale

BUREAU CHEF QUÉBEC

Capital payé . . . \$1,200,000

**DIRECTEURS :**

R. AUDETTE, Ecr., Président.  
 A. B. DUPUIS, Ecr., Vice-Président.  
 L'HON. JUGE CHAUVEAU, V. CHATEAUVERT, Ecr., M. P. P.  
 N. RIOUX, Ecr. NAZ. FORTIER, Ecr.  
 J. B. LALIBERTE, Ecr.  
 P. LAFRANCE, Gérant Bureau de Québec.

**SUCCURSALES :**

Québec faubourg St-Jean, St-François Nord-Est, Beauv.  
 " St-Roch, Ste-Marie, Beauco  
 Montréal, Châteaufort.  
 Sherbrooke, Roberval.  
 St-Hyacinthe, Ottawa, Ont.

**AGENTS**

Angleterre : The National Bk of Scotland Londres  
 France : Crédit Lyonnais, Paris.  
 Etats-Unis : The National Bank of the Republic New-York. National Revere Bank, Boston, Mass.  
 Les collections reçoivent une attention spéciale et les retours en sont faits avec la plus grande promptitude.  
 On sollicite respectueusement la correspondance

# La Banque de Québec

INSTITUÉE 1818. INCORPORÉE 1821.

Capital autorisé - - - \$3,000,000  
 " payé - - - - - 2,500,000  
 Réserve (rest) - - - - - 500,000

BUREAU PRINCIPAL . . . . . QUÉBEC.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

R. H. Smith, Esq., Président.  
 Wm. Withall, Esq., Vice-Président.  
 Geo. R. Renfrew, Esq., Saml J. Shaw, Esq.  
 G. LaMoine, Esq., John T. Ross, Esq.  
 Thos. McDougall, W. A. Marsh, Esq., Gérant-général.

**SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA :**

Ottawa, Ont. Toronto, Ont. Pembroke, Ont.  
 Montréal Est, Thorold, Ont. Trois-Rivières,  
 rue Ste-Catherine, St-Roch de Québec.  
 Agents à New-York—Bk. of British North Am.  
 Agents à Londres—The Bank of Scotland.

# LA BANQUE JACQUES-CARTIER

1802—BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL—1806  
 CAPITAL PAYÉ..... 500,000  
 FONDS DE RESERVE.....\$235,000

DIRECTEURS—L'hon. ALPH. DESJARDINS,  
 Président; A.S. HAMELIN, Vice-Président; A. L.  
 DE MARTIGNY, DUMONT LAVIOLETTE, G.  
 N. DUCHARME, TANCREDE BIENVENU,  
 Gérant; E. G. ST-JEAN Inspecteur.

**SUCCURSALES :**

Montréal (St-Jean Bte.) Edmonton, Terr. N.O.  
 " (St-Henri) Victoriaville  
 " (St-Cunégonde) Valleyfield  
 " (Rue Ontario) Fraserville  
 Beauharnois, P. Q. Hull, P. Q.  
 Ste-Anne la Pérade St-Hyacinthe  
 QUÉBEC, St-Sauveur, C. S. Powell, gérant; Rue  
 St-Jean, C. J. Laverge, gérant.

DEPARTEMENT D'ÉPARGNES—Au Bureau Principal et aux succursales.

**AGENTS A L'ÉTRANGER**

London, England—Crédit Lyonnais  
 " —Comptoir National d'Es-compte, Paris  
 Paris, France—Crédit Lyonnais  
 " —Comptoir National d'Es-compte, Paris  
 New-York—The Bank of America  
 " —The National Bk. of the Republic  
 Boston Mass.—The Merchants National Bank  
 " —The National Bk. of the Commonwealth  
 " — " of the Republic  
 Chicago Ill.—Bank of Montreal  
 Lettres de Crédit pour voyageurs, etc., émisses payables dans toutes les parties du monde.  
 Collections faites dans toutes les parties du Dominion.

**ETABLIE**

# QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY

Directeurs.—Edwin Jones, Président; Geo. R. Renfrew, Vice-Président; W. R. Dean, Trésorier; Hon. Pierre Garneau, Hon. O. A. Pelletier, A. S. Hunt Wm. Simons.

Succursales.—Montréal—J. H. Routh & Son; Ontario—Geo. J. Pyke, Toronto, Manitoba—W. R. Allan, Winnipeg; Nouveau-Brunswick—T. A. Temple, St-Jean Nouvelle-Ecosse—J. T. Turning & Son, Halifax; Ile du Prince Edouard—E. R. Brow, Charlottetown; Columbia Anglaise—W. S. Graveley, Vancouver.  
 Inspecteur—CHARLES LANGLOIS. Secrétaire—W. W. WELCH.

# SOCIÉTÉ DE PRÊTS ET PLACEMENTS DE QUÉBEC

75 Rue Saint-Pierre, Basse-Ville

Capital autorisé . . . . . \$ 250,000  
 Capital souscrit . . . . . 200,000  
 Capital versé . . . . . 200,000  
 Fonds de réserve . . . . . 42,500

Prêt d'argent par sommes de \$100 et plus, sur propriété foncière, créances hypothécaires, actions de Banques et autres, déductions de gouvernements et de corporations municipales et scolaires.—Conditions faciles.  
 ED. LAROIX, ROBT. LAROCHE,  
 Président. S. c. Trés.

# F. X. DROLET

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

**MACHINES en tous genres:**

ENGINS à vapeur, PRESSES Hydrauliques, POULIES fendues en fer et en bois, GRÈEMENTS de Scieries, Moulins à farine, Beurrori s, etc., etc.

Spécialités: Pompes à vapeur pour tous usages  
 Réparation de centrifuges.

M. F. X. Drolet vient d'ajouter à ses ateliers

# Un Appareil à Nickler

des plus nouveaux.

Ouvrage exécuté avec promptitude et perfection.

Avis aux marchands et propriétaires de bicyclettes, aux carrossiers, plombiers, fondeurs de pièces, marchands de fer, serruriers, aux familles, etc.

# The Montmorency Electric Power Co



Nous signalons au public l'extrême bas prix de notre électricité pour fins d'éclairage et de force motrice. Il faut l'essayer pour en apprécier les nombreux avantages sur le gaz et la vapeur.

Eclairage au compteur  
 Force motrice au compteur ou a prix fixe, a tant du cheval par année.

Dans tous les cas, prix cotés pour accommoder les abonnés.  
 Pour toute information ayant trait à l'éclairage ou à la force motrice, s'adresser au bureau de la Compagnie.  
 Nous fournissons la force motrice à vingt établissements, avec parfaite satisfaction dans tous les cas.  
 Patronage sollicité.

Bureaux: 71 Rue Prince-Edouard  
 Téléphone 2063.

TELEPHONE 2240.

# J. B. ALLARD & FILS

CONFISEURS

— ET —

Manufacturiers de Biscuits

— 147-149 —

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.

# Huîtres

Malpeques, Caraquettes et St-Simon

Par **H. DEROME**  
 Importateur  
 Marché Finlay, Québec.

M. Derome reçoit chaque jour, directement des bancs de pêche, un choix d'huîtres Malpeques, Caraquettes et autres.  
 Les commandes sont servies promptement.

# MACARONI

En boîtes de 5 et 10 livres

★ 3 1/2 C. ★

Chez **F. KIROUAC & FILS**

**A VENDRE**

La propriété située No 63, rue d'Auteuil, appartenant à la succession de son Guil Amyot, portant le No 2682 du cadastre officiel pour le quartier St-Louis, de 23 pieds de front sur 111 de profondeur, avec maison, étable et hangar, le tout en très bon ordre. Possession le 1er mai prochain. Visible tous les jours.  
 Pour plus amples informations, s'adresser au sousigné au bureau du Sheriff, ou au No 1 Grande Allée.

J. E. AMYOT,  
 Tuteur.

Tabacs populaires : 

**Morning Dew,**

**Virginia Flake Cut,**

**Champaign Virginia Cut Plug,**

---

**B. HOUDE & Cie,**

QUEBEC.

---

   
**Célèbres Tabacs**  
**en poudre :**

  
**ROSE No 1**

**ROSE EXTRA**

**ROSE et FÊVE**

**NATUREL No 2**  


# CLAQUES ★ ★ ★ ★

Voilà le temps de les acheter

Et de les vendre.

## Désirez-vous faire de l'argent !

En ce cas achetez les meilleures, qui sont :—

### LA "MAPLE LEAF"

ET LA

### "COLUMBIA"

Conditions insurpassables

Marchandise supérieure

Prompte expédition

Ecrivez-nous pour avoir nos Prix courants—

# CAMPBELL & BRODIE

113, COTE LAMONTAGNE

Québec.



**UNE VISITE EST NÉCESSAIRE**

Oui, une visite est nécessaire, afin de bien voir tout ce qu'il y a d'attrayant dans le vaste établissement de M. Adolphe Veilleux, pharmacien-chimiste, coin des rues St-Louis et Côte du Passage, à Lévis.

M. Veilleux, avec cet esprit d'entreprise qui le caractérise, a fait, à l'occasion de la période des fêtes de Noël et du Jour de l'An, l'achat d'un immense assortiment d'articles variés, de goût et de fantaisie; d'articles riches et de luxe pouvant s'offrir en cadeau de fin d'année; d'articles élégants mais d'utilité première dans toutes les maisons bien tenues. Ce qui ne nuit en rien, M. Veilleux n'a pas négligé pour cela le soin de sa pharmacie qui contient aussi le plus grand assortiment de drogues, parfums, articles indispensables à la toilette, ornements de boudoir, savons odorants et tout ce qui d'ordinaire se trouve dans une pharmacie de première classe.

L'assortiment de cartes de Noël et du Nouvel An est le plus beau encore exposé à Lévis, et les demoiselles n'auront que l'embaras du choix en présence de tant de belles cartes et d'élégants dessins. Les articles de goût comprennent des albums en ivoirine, en peluche, en velours; album musical, du dernier goût; lampes de fantaisie en albâtre, marbre, vieil or et argent; horloges de luxe, dorées et argentées; plateaux pour fruits et cartes; écrans à bijoux, boîtes à musique; service à découper du meilleur acier, avec manche en ivoire, dans d'élégantes boîtes en cuir de Russie; ornements de fantaisie, portes-bijoux, bonbonnières; en un mot, le plus beau choix qui se puisse désirer.

M. Veilleux se fait fort de satisfaire tous ceux qui visiteront son vaste établissement, où il sollicite une visite avant la fin de l'année courante. Les bons postes de commerce ne sauraient être trop souvent visités.

**PERDU**

UNE PAIRE DE GANTS en fourrure a été perdue dans quelque hôtel ou bureau en ville il y a quelques jours. Prière de rapporter à ce bureau.

**CHEVAL A VENDRE**

Une BONNE JUMENT DE ROUTE, 6 ans, poil roux, crinière noire. S'adresser à ce bureau.

**Soumissions demandées**

Des soumissions cachetées et endossées "SOUSSIONS" seront reçues jusqu'au 9 janvier inclusivement, par le Rév. M. P. Meunier, Ptre, curé de St-Sébastien d'Aylmer, B.auce, pour le parachèvement de l'intérieur de l'église de la dite paroisse.

Pour informations et examens des plans et devis, s'adresser au presbytère de St-Sébastien, ou au bureau de l'architecte soussigné, où on pourra se procurer des copies à prix raisonnable.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

DAVID OUELLET, Architecte,

117, rue St-Jean, H.-V. Québec, 10 décembre 1896.

**AVIS DE FAILLITE**

Re J. O. FILTEAU,

Libraire, Québec,

Insolvable.

Des SOUSSIONS seront reçues à mon bureau jusqu'à LUNDI, le 21 courant, à 2 hrs p. m. pour l'achat de l'actif en cette affaire, savoir:

- 1o Stock de librairie \$723.01
- 2o. Ameublement du magasin 23.70
- 3o. Crédit-saufait liste..... 114.23

Le loyer du magasin jusqu'au 1-er mai 1897. Le tout est visible tous les jours sur les lieux—l'inventaire et la liste des crédits sont à mon bureau.

Je ne m'engage pas à accepter aucune des soumissions.

D. ARCAND, Cess.-Syndic.

Québec, 15 décembre 1896.

**VENTE A L'ENCAN**

PAR G. R. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de

John B. Cellard,

St Jean l'Evangeliste,

Insolvable.

Avis est par le présent donné que

Judi, le 24 Décembre 1896

A 11 HEURES A. M.

Sera vendu par enchère publique au bureau des soussignés No 48 rue Saint Pierre Québec, l'actif de cette succession comme suit:

- A—Stock et ameublement du magasin \$353.59
- B—Roulant, cheval, voiture etc..... 24.00
- C—Crédits d'après liste..... 442.80

Pour être vendus séparément pour chaque item à tant dans la plâtre. 1o—Maison et forgo bâties sur un terrain appartenant à Elouard Allard, situé à St Jean l'Evangeliste.

E—Une terre à bois achetée par le failli de Euse Falluc et aboutissant à la terre de ce dernier à St Jean l'Evangeliste. Pour être vendus séparément.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à notre bureau.

Le stock pourra être examiné sur les lieux on s'adressant à M. Charles Allard.

Conditions de paiement: Comptant. LEFALVRE & TASCHEREAU, Curateurs-adjoints.

G. R. GRENIER & CIE Eucateurs

**Chemin de fer INTERCOLONIAL**

A partir du 12 octobre 1896, inclusivement, les trains de ce chemin de fer circuleront quotidiennement (dimanche excepté) comme suit:

**DEPARTS DE LEVIS**

	Hrs.
Accommodation, sur Rivière du Loup et Campbellton	7.50
Express direct sur St-Jean, Halifax et Sydney	14.80
Accommodation sur Riv. du Loup	17.00

**ARRIVÉES A LEVIS**

Accommodation de Riv. du Loup	6.40
Accommodation, de Campbellton et Riv. du Loup	11.00
Express de Riv. du Loup (quotidien)	12.20
Express direct de St-Jean, Halifax et Sydney (lundi excepté)	12.20

Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui circulent entre Halifax et Montréal via Lévis sont éclairés à l'électricité.

Tous les trains sont réglés sur l'heure Eastern Standard.

On peut obtenir les billets de passage, de même que toute information concernant la route et les taux de fret et de passagers on s'adressant à

D. R. McDONALD Agence pour la cité de Québec 49 rue Dalhousie.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 8 oct. 1896.

**VENTE A L'ENCAN**

Par G. R. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de

PIERRE PARENT,

Épicier, Québec,

Insolvable.

Avis est par le présent donné que

Mercredi, le 23 Décembre 1896

A 11 HEURES A. M.

On procédera à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession, comme suit:

- A—Fonds de commerce général..... \$ 316.79
- Amueblement du magasin..... 41.90

- B—Crédits d'après liste..... \$ 358.69
- C—Roulant, cheval, voitures, etc.... 864.44
- D—Loyer au 1er mai 1897. 80.00

E—Branche de Licence au 1er mai 1897.

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à notre bureau.

Le stock pourra être examiné au magasin du failli No 123 Côte d'Abraham, faubourg St Jean, Québec, mardi le 22 décembre courant.

Conditions de paiement: Comptant. La vente aura lieu à notre bureau, 41, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie du Richelieu.

PARADIS & JOBIN, Commissaires-Syndics

Bureau, 41, rue Dalhousie, Bâtisse de la Cie Richelieu, Québec, 17 Décembre 1896.

**SEAU D'INCENDIE**

A COMPARTIMENT CHIMIQUE

(Approuvé par la Fire Underwriter's Association).

LE PLUS SIMPLE....

.... LE MEILLEUR

Le moins cher de tous les Extincteurs d'Incendie connus jusqu'ici.

Notre Seau d'Incendie ne manque jamais son coup

C'est un article indispensable dans les usines, magasins, presbytères, maisons privées, etc.

Fabriqué par JOHN MARTIN, SONS & Co, 455 rue St-Paul, Montréal.

AGENCE A QUÉBEC

A. P. LAURENT,

18 rue St-James.

**Grande Vente à Réduction**

CHEZ

**TELESPHORE VEILLEUX**

188-189 1/2 Rue St-Joseph

COIN DE LA RUE DE L'EGLISE

**Assortiment complet de Chaussures**

EN TOUS GENRES

SPECIALITÉ: Chaussures pour patin à roulette, tous genres et couleurs, pour messieurs, dames, garçons, etc.

La société VEILLEUX & LANGLAIS a été dissoute de consentement mutuel, et le stock doit être vendu sur le champ pour faire place aux marchandises d'hiver.

Venez de suite et profitez de l'aubaine.

Les Marchands qui s'intéressent à leurs clients ont toujours en stock Le Anchor Weakness Cure



BUREAUX D'ENREGISTREMENT

Table with columns: Nat. de l'acte, Par, En f. veur de, Lieu de l'immeuble affecté ou résidence, Montant. Sub-sections include ARTHABASKA, BEAUCHE, BELLECHASSE, CHICOUTIMI, DORCHESTER, LEVÉIS.

Table with columns: Marché, Obligation, Vente, etc. Sub-sections include LOTBINIÈRE, MONTMAGNY, PORTNEUF, QUÉBEC.

Table of legal proceedings including Cession, Transport, Avis privilégié de Construc., Subrogation, Obligations, Garantie hyp, Vente, Rétroc-ession, Quitteance, and Vente.

ACTIONS CIVILES à Québec

Table of civil actions with columns for No, Nature de l'action, Demandeur, Défendeur, \$, and Rap.

Table of legal proceedings including Cour de Circuit and Cour Supérieure.

Chicoutimi

Table of legal proceedings for Chicoutimi, including Cour Supérieure and Cour de Circuit.

Rimouski

Table of legal proceedings for Rimouski, including Cour Supérieure—Actions and Cour de Circuit.

LES VENTES PAR SHERIFS POUR LA SEMAINE DU 20 AU 26 DEC.

Table of property sales by sheriffs with columns for Date et heure, Demandeur, Défendeur, Immeuble, and Lieu de la vente.

AVEZ-VOUS DONNE VOTRE COMMANDE DE

TABAC CANADIEN EN FEUILLES ET EN PAQUETS ?—sinon, augmentez votre chiffre dans cette ligne en donnant votre ordre à JOSEPH COTÉ, Marchand et importateur de Tabac, Pipes, Cigares, etc., 355 Rue St-Paul, QUÉBEC.

# LE SYNDICAT DE QUEBEC

(Maison fondée en 1886.)

Notre Commerce de MARCHANDISES SÈCHES maintenant assis sur des bases solides offre des avantages spéciaux aux acheteurs.

✦ ✦ ✦ Les Marchands y trouveront leur Affaire !

Les familles y gagneront en visitant nos vastes magasins au moins **25%** sur leurs achats.

Marchandises Domestiques et de Fantaisie

Cadeaux de Noël...

⊕ ⊕ ET DU... Jour de l'An

Spécialité de Marchandises JOBS ★ ★

✦ ✦ **Marchandises spéciales.**

**Prix SPECIAUX pendant le mois de Décembre.**

☞ Tous les avantages possibles réunis au

# SYNDICAT DE QUEBEC

Coin des Rues St-Joseph et de la Couronne

**ST-ROCH.**

**LOUIS G. DEMERS**

AVOCAT

51 RUE ST-PIERRE, Québec.

**L. N. CARRIER**

AVOCAT

101 RUE ST-PIERRE  
Basse-Ville, Québec

**ALFRED LEMIEUX**

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

Successions en Faillites

BUREAU

People's Chambers

No. 125 Rue Saint-Pierre, Québec

**D. ARCAND**

COURTIER, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

S'occupe spécialement de règlements d'affaires de faillite.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers pour effectuer des compromis.

S'occupe aussi d'administration et de règlement de successions et de placements d'argent. Pourvoit aux achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes.

**BUREAU : 74 RUE ST-PIERRE  
QUEBEC**

**NEUVILLE BELLEAU**

— COMPTABLE —

S'occupe d'audition et de révision de livres, de collection de dettes, d'achats et ventes d'actions de banques et de

VALEURS DE TOUTES SORTES

**Traites** collectées au plus bas taux dans toutes les parties du Canada et des Etats Unis.

Lettres de change sur New-York vendues et achetées.

93 Rue St-Pierre **QUEBEC.**

**DAVID OUELLET**

ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR

Bureaux d'architecture, nouvelle installation

117 Rue St-Jean

Téléphone 314.

Ateliers d'exécution : 87 d'Aiguillon

Téléphone 953

**E. M. TALBOT**

ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR

Bureaux d'architecture, nouvelle installation : 26 Rue St-Joseph

G. EMILE TANGUAY A. VALLEE

**Tanguay & Vallée**

Architectes-Dessinateurs

NOUVEAUX BUREAUX : 203 RUE D'AGUILLON, QUEBEC

Attention spéciale portée à la construction des résidences privées.

**JOS. P. OUELLET**

ARCHITECTE et EVALUATEUR

DIPLOMÉ "A.A.P.Q."

26 Rue Saint-Jean Québec

(En face de la Casse d'Economie N.-D.)

**Quelque chose de populaire . . . . .**

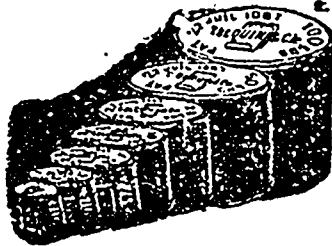
Qui se vend rapidement, qui fait faire de l'argent aux épiciers et qui est complètement éprouvé sous toutes ses faces, c'est

**LE SAVON**

**EXTRA**

de **T. BLOUIN & Cie**

Boîte patentée pour caustique



Il vous donnera le plus de satisfaction pour le lavage des flanelles fines, des peintures, vernis, etc.

*Demandez-le à votre épicier.*

Si vous vendez le Caustique cassé et mis dans les boîtes de 2, 5, 25, 50 et 100 livres, nous sommes les fabricants.

**Ecrivez pour échantillons et prix.**

Nous invitons le public à aller visiter ce

**GRAND BAZAR**

de Jouets, Jeux de Salon et Articles de Fantaisie

A la populaire librairie

**PRUNEAU & KIROUAC**

46 rue de la Fabrique.

Ces messieurs ne paient rien pour se mettre au courant des nouveautés. Malheureusement ils ne peuvent tout installer sur un même étage, tout de même le tout est si bien disposé que le visiteur ne peut résister au désir de voir ce bazar qui est au second, après avoir visité ce qui est l'étonnement au premier étage.

**J. E. MARTINEAU** MARCHAND DE QUINCAILLERIES

EN GROS ET EN DETAIL

Enseigne de la Bouilloire

129 Rue St-Joseph, St-Roch - - QUEBEC

Comme nous n'avons pas de frais de voyageurs de commerce à payer, c'est autant dont nous pouvons faire bénéficier l'acheteur.

**ALAIN & Cie**

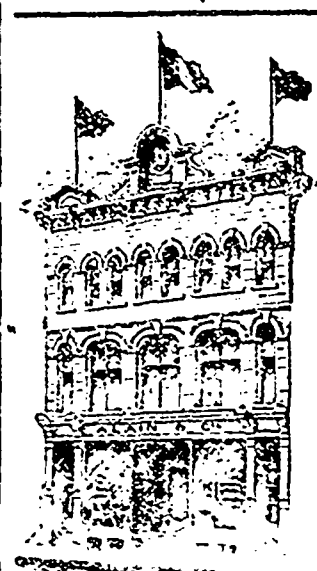
MARCHANDS DE....

Meubles,  
Cadres,  
Horloges, etc.

Bloc de l'Union St-Joseph. 263-265 RUE ST-JOSEPH

Entrepôt : Rue N.-D. des Anges, St-Roch.

**SPECIALITÉ :** Bureaux, Secrétaires et Ameublements de bureaux.



**Le ANCHOR WEAKNESS CURE** rend fort et vigoureux. l'homme faible et épuisé

**Bulletin des Faillites**

## QUÉBEC

- Belle Rive—L. A. Houle, épïc., offre comp. à 25c. dans la \$.
- Berthier (en bus)—A. E. Joncas, commerçant, Paradis & Jobin nommés cur.
- Côte St-Paul—J. Arthur Lalonde, commerçant, dem. de cess.
- Cowansville—R. N. Scott m. g., act. ann. en vente pour le 22 cour.
- Fraserville—J. A. Thériault, m. g., act. vendu le 16 cour.
- Lennoxville—G. F. Ramsay, hôtel, cess.
- Longueuil—E. E. Normandin, jr., boulanger, act. vendu.
- Marlow—Théodore Poulin, hôtel, cessa.
- Montréal—Adolphe Aron, bijoutier, offre comp.
- Globe Woolen Mills Co., embarras financiers.
- Geo. F. Fischer, boucher, offre comp. à 35c. dans la \$.
- E. Lepage & Cie, nouv., liquidation judiciaire accordée.
- J. A. Duchesne, tailleur, ass. des cr. le 22 cour.
- Pelletier, Dionne & Cie, act. vendu le 12 cour.
- A. C. Dionne, épïc., cess.
- Pat. Donnelly, marc. de bois, cess.
- J. H. Dubois, articles de fantaisie, act. vendu le 15 cour.
- Arthur Bienvenu, épïc., cess.
- Elliott Burns, commerçant, dem. de cess.
- Mme E. Fauteux, modiste, ass. des cr. le 14 cour.
- Z. Gravel, épïc., act. vendu.
- Mlle M. Kennedy & Co., modistes, comp. à 25c. dans la \$ comptant.
- J. Barsalou & Cie, épïc., ass. des cr. le 22 cour.
- A. L. Hurtubise, foin, dem. de cess.
- Zotique Roy, hôtel, act. vendu.
- J. Silverstone, chapeaux, dem. de cess.
- Fortier & Ethier, hôtel, stock vendu.
- Rémi Guertin, portes et fenêtres, dem. délai.
- Occidental Hotel & Wine Co., ass. des cr. le 19 cour.
- A. D. Turcot, entrep., ass. des cr. le 15 cour.
- Québec—J. M. Rousseau, thés, offre 20c. dans la \$.
- J. B. Gingras, laitier, G. H. Burroughs nommé curateur.
- P. Parent, épïc., comp.
- Trois-Rivières—J. P. Godin, nouv., act. à vendre.
- Valleyfield & Montréal—Valleyfield Lumber Co., ass. des cr. pour le 23 cour.
- Verchères—Alphonse Dansereau, sr., grains, Aimé Geoffrion nommé cur.

**Cessions de biens dans les autres Provinces.**

## ONTARIO

- Brockville—Fitzsimmons & Bro., épïc.
- Collingwood—D. Clayton, sellier.
- Pawn Tp—W. R. Wadsworth.
- Esquesing Tp—Alex. McDonald.
- Peterboro—H. Dundas, sellier.
- Sydenham Tp—Joseph & Alice J. Taylor, marchands.
- Toronto—G. A. Thorpe & Co., nouv., etc.
- T. G. Wilson.
- West Lorne—Sarah Smith, nouv.
- Windsor—A. L. Kirby, nouv.
- ILE DU PRINCE-EDOUARD
- Maddock—R. P. Hooper, m. g.

## NOUVEAU-BRUNSWICK

- Elgin—Stephen Garland, hôtel.
- Kouchibouguac—Grogan Co., m. g.
- NOUVELLE-ECOSSE
- Briley Brook—E. K. Chisholm.
- Jeddore—Mitchell & Warren, moulin.
- COLOMBIE ANGLAISE
- Salmon Arm—A. Bunyan, m. g.
- MANITOBA & TERRITOIRES N. O.
- Franklin—Hoover & Co., m. g.
- Winnipeg—Kastner & Cawston, modistes.

**Régistre du Commerce**

## QUÉBEC

- Clifton—Chas Smith & Son, m. g., dissol.
- Granby—Masse & Masse, fonderie, Jos. Masse et Euclide Masse, seuls prop.
- Lac Mégantic—Alex. Clément & Frère, tailleurs, Alex. Clément seul prop.
- Montréal—Du Meslé & Cie, pharm., John Wilson ab. les aff. sous ce nom.
- Chas Leclaire, épïc., dem. par le feu.
- Le Jardin Zoologique de Montréal, autorisé à augmenter son capital à \$125,000.
- Poor Children's Free School Soc., Ltd., dem. d'incorporation.
- Temple Invest. & Loan Co., dem. d'incorporation.
- J. L. Cassidy Co., Ltd., poterie, dem. d'incorporation accordée.
- Donahue & Guile, billards, nouv. soc.
- Jobin & Cie, nouv., succèdent à E. Lepage & Cie.
- Lachance & Côté, agents, nouv. soc.
- Omer Legendre, épïc., ent. en aff.
- Mace, Wilson & Co., man. boîtes en carton, nouv. soc.
- E. Morin, pharm., ent. en aff.
- Sherbrooke—Sherbrooke Cigar Co., Ltd., ent. en aff.
- C. J. & F. W. Odell, brasseurs, dissol.
- St-Donat—Jos. Godon, m. g., ent. en aff.
- St-Liboire—E. Couture, tailleur, ent. en aff.

— x : x : x : —

## (OFFICIEL)

## DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉ

- J. E. Labrecque & Files, entrepreneurs de pompes funèbres—Joseph Eugène Labrecque et Joseph Adolphe Labrecque, tous deux de Québec, associés.
- L. P. Pelletier & Cie, marchands généraux—Louis Philippe Pelletier et Marie Louise Pelletier, tous deux de la paroisse de St-Sauveur de Québec, en la municipalité de St-Malo, associés.
- J. B. Michaud & Fils, marchands—Jean-Baptiste Michaud, de Lévis, faisant affaires sous le nom ci-dessus.
- S. Bilodeau & Cie—Damase Siméon Bilodeau et Joseph Bonneau, tous deux de Québec, en qualité d'exécuteurs testamentaires de feu Dame Marie Denise Bonneau, déclarent qu'ils continuent les affaires de la dite Dame Marie Denise Bonneau, sous le nom ci-dessus.
- M. Fickler & Co., marchands—Moses Fickler, de Québec, faisant affaires sous le nom ci-dessus.
- DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ
- J. E. Labrecque & Cie, entrepreneurs de pompes funèbres—Dame Marie Marcoux, de Québec, épouse séparée de biens de Joseph Eugène Labrecque, faisant affaires sous le nom ci-dessus.
- Edouard Caouette & Frère, charretiers

—Edouard Caouette et Isidore Caouette, tous deux de Québec, associés.

Robitaille & Lachance, fabricants de chaussures—Alfred Robitaille et Cléophas Pepin dit Lachance, tous deux de Lévis, associés.

J. B. Michaud & Fils, marchands—Jean-Baptiste Michaud et Philippe Etzéar Michaud, tous deux de Lévis, associés.

Fickler Bros., marchands—Moses Fickler & Nathan Fickler, tous deux de Québec, associés.

**Ventes par le Shérif**

## ARTHABASKA

Dame Delina Fréchette et vir, contre Damase Poirier. Un emplacement situé dans la paroisse de St-Ferdinand d'Halifax—avec bâtisses. Vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Ferdinand d'Halifax le 15 janvier à 10 h. a. m. R. 23.

Charles Pidggon contre Norbert Rioux et al. Une terre sise et située dans la paroisse de Ste-Sophie—avec bâtisses y érigées. Vendue le 28 déc. R. le 31 déc.

## BEAUCE

Didier Jos. Montambault, Phon. Frs Langelier et Phon. Chs Langelier contre George Bartley. Tous les droits et prétentions sur les lots 24 et 25 du township de Liniers—avec bâtisses. Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Beauce, en la paroisse de St-François, le 15 janvier à midi. R. le 27.

## CHICOUTIMI

Pierre alias Pitro Paradis contre Mlle Annie Spence. Quatre lots de terre situés dans le village de Roberval—avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame du Lac St-Jean, à Roberval, le 15 fév à 10 h. a. m. R. le 20 fév.

Louis Gonzague Belley contre Hippolyte Laberge. Le lot No 343 du canton de Bagot—avec bâtisses et les lots Nos 395, 396, 425 et 426 situés dans la paroisse de St-Alphonse. Vendus le 15 fév. à 11 h. a. m. R. le 27 fév.

## GASPÉ

J. E. Hyman et al vs Charles Gagné. Le lot No 11 de la seigneurie de la Grande Vallée. Vente au bureau du registrateur le 22 déc. à 11 h. a. m. R. le 28.

## QUÉBEC

John Simon Murphy et al, faillis; John Yates Welch, curateur; Charles Samson et al, de la paroisse de St-Romuald. Un emplacement situé sur la rue Ruel et le lot No 96 dans la paroisse de St-Joseph de Lévis—avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de la paroisse de St-Joseph de Lévis le 13 fév. à 10 h. a. m. R. le 6 mars.

Samuel Gignac contre Zénophile Delisle. Un lot de terre situé en la paroisse de Deschambault—avec bâtisses. Vendu en la dite paroisse le 15 janv. à 10 h. a. m. R. le 25.

Damase Beaudet contre Gédéon Vézina. Une terre située en la paroisse de Ste-Philomène de Fortierville. Vendue en la dite paroisse le 15 janv. à 10 h. a. m. R. le 25.

La cité de Québec contre George B. Payne, jr. Le No 3766 du quartier Montcalm—avec bâtisses. Vendu au bureau du shérif le 16 janv. à 10 h. a. m. R. le 22.

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION  
PERMANENTE DE QUÉBEC**  
23 Rue St-Jean

Argent à prêter  
Propriétés à vendre

Lundi le 2 novembre prochain et après, la Société paiera aux actionnaires du fonds permanent un dividende semi-annuel de 3%.

Le livre des transferts d'actions sera formé du 20 au 31 octobre courant inclusivement.

Par ordre,

**G. Gourdeau,**  
Québec, 15 oct. 1896. Secrétaire.

**POUR VOS EPICERIES**  
SI VOUS VOULEZ AVOIR  
**Un Article de 1<sup>ère</sup> Classe**  
AUX MEILLEURES CONDITIONS DU MARCHÉ  
ALLEZ CHEZ

**J. B. E. LETELLIER**  
118-120 RUE ST-PAUL

Mélasses, Poissons,  
Huiles de toutes sortes, Huitres,  
Tabacs, Cigares et Cigarettes,  
Conserves Alimentaires,  
Thés et Cafés,  
Balais et Seaux, Epices, etc

**VINS et LIQUEURS**

Spécialité: VINS DE MESSE

La cité de Québec contre Louis Binet.  
Le lot 273 du quartier St-Roch - avec  
bâtisses. Vendu au bureau du shérif le  
15 janv. à 10h. a. m. R. le 22.

La cité de Québec contre Angéline La-  
tulippe, épouse de Philippe Lavoie. Le  
lot No 1307 du quartier Jacques-Cartier.  
Vendu au bureau du shérif le 15 janv. à  
10h. a. m. R. le 22.

Joseph Jean Côté contre Jean Lagacé.  
Un terrain situé en la paroisse de St-Fla-  
vien. Vendu en la dite paroisse le 16  
janv. à 10h. a. m. R. le 30.

RINOUSKI

John Hill contre Joseph Durette. Une  
maison, grange, hangar, boutique et un  
lot de terre dans la paroisse de Ste-Cécile  
du Bic. Vendus à la porte de l'église de  
la paroisse de Ste-Cécile du Bic le 16 fev.  
à 10 h. a. m. R. le 18 fév.

SAGUENAY

Wm. Boily et J. A. Claveau vs les  
révds. F. X. Belloy et Chs. Léon Parent.  
Un emplacement situé à la Baie St-Paul,  
dans le rang St-Paul. Vente en la  
dite paroisse le 22 déc. à 10h a. m. R.31.

TROIS-RIVIÈRES

Charles Joseph Marchildon contre Gé-  
dion Courteau. La moitié du lot 131 de  
la paroisse de St Pierre les Becquets et de  
Ste-Sophie de Lévrard. Vendu à la porte  
de l'église de Ste-Sophie de Lévrard le 20  
janv. à 10h. a. m. R. le 26.

Edouard Antil dit St-Jean vs Louis  
Edouard Caron. Un emplacement en la  
ville de Louiseville. Vente à St-Antoine  
de la Rivière du Loup le 22 déc. à 10h.  
a. m. R. 8 janvier.

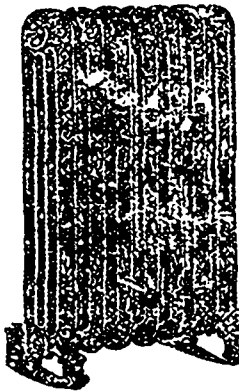
Zotique Lacroix contre David Thibault.  
Une terre située en la paroisse de Bécancour-avec  
bâtisses. Vendue en la dite  
paroisse le 18 janv. à 10h. a. m. R. le 28.

**COMPAGNIE CHINIC**  
Basse-Ville - - - QUEBEC.

**Blanc de Plomb**  
*Qualités 1, 2 et "Genuine"*  
**Couleurs à l'huile**  
*Toutes nuances*  
**Huile de Lin**  
**Térébenthine**  
**Articles d'Ingénieurs-Méc.**  
**Garniture à Machine (Packing)**  
*Caoutchouc et Lin, Etc., Etc., Etc.*

**Qualités Supérieures**  
**Bon marché exceptionnel**

**O. Picard & FILS**



Plombiers, Gaziers, Ferblantiers, etc.  
Poseurs d'APPAREILS DE CHAUFFAGE  
à air chaud, à eau chaude et à la vapeur.

Pose d'appareils électriques les plus perfection-  
nés et les plus modernes.

Installation de **Sonnettes Electriques.**  
199 Rue St-Jean, Québec.

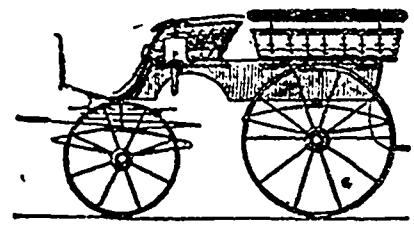
**POISSON**

HARENG, Cap Breton et Labrador,  
*Quarts et demi-quarts*  
MORUE LARGE, Nos. 1 et 2,  
SAUMON du Labrador,  
Truite saumonée, Flétan Tarbot.  
Morue sèche, Anguille, etc.

AUSSI FLEUR, LARD,  
GRAINS, HUILES, Etc.  
par **GEO. TANGUAY,**

Bureau: 48, rue St-Paul  
Magasin. 33 & 35, 34 & 36 St-André  
Quais: rue St-André & Dalhousie

**VERRET & C** 101 & 103  
Carrossiers - - Cote d'Abraham



EN STOCK OU SUR COMMANDE:  
Cutters, Sleighs, Carrioles,  
Sleighs Tandem, Sleighs  
russes, Traineaux de fa-  
mille 2, 4 et 5 places  
Les voitures de VERRET & C sont  
renommées pour leur solidité et leur parfaite  
légalité.

The Quebec  
"Morning Chronicle"

— Established 1847 —

"Quebec Gazette"

— Established 1764 —

Weekly

JOHN J. FOOTE, Proprietor

The Quebec "Morning Chronicle" contain-  
ing the latest market reports and general  
intelligence of the world, for sale at all book-  
sellers and stationers at

**THREE** Dollars  
a year

One cent per copy.

The "QUEBEC GAZETTE" weekly,  
One Dollar a year.

LE  
"MARCHÉ FRANÇAIS"

Journal quotidien Commercial, Agricole  
et Maritime

6 Place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les  
grains et farines, qui en fait un journal unique  
dans cette partie, le *Marché Français* renseigne  
sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools,  
viandes, bestiaux, café, riz, laines, cotons, fé-  
cules, pommes de terre, fourrages, légumes secs  
et tous autres produits.



# Chauffage à l'eau chaude

Appareil "DAISY" de Spence



Toujours reconnu le meilleur sur le marché.  
La contrefaçon d'un article prouve sa supériorité.

**Ne vous laissez pas tromper**

Le "DAISY" n'est pas à l'état d'essai; il a subi depuis six ans une épreuve complète. Il y en a des milliers en usage, et tous donnent satisfaction. Il n'existe pas une seule autre marque dont on puisse en dire autant.

**Insurpassable** 

Sous le rapport de la construction, parfait sous le rapport de la circulation, c'est le seul appareil qu'on puisse réparer sans déranger la tubulation. Il opère parfaitement, quelle que soit sa position, distribue la chaleur à son propre niveau.

Gril tamiseur fourni à demande

**WARDEN KING & SON**  
MONTREAL

N. B.—En stock chez  
**C. A. PARENT,**  
Marchand de fer, St-Roch.

## Tapis & Prelarts



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET  
JOBBER

— EN —

MARCHANDISES-  
SECHES

Généralistes  
DE TOUTES SORTES.

340 et 342 RUE ST-PAUL

— ET —

— 19 et 181

DES COMMISSAIRES  
MONTREAL

Agence de Québec:  
256 1/2 Rue Saint-Olivier  
**J. E. ROCHETTE**

UN HOMME D'AFFAIRES devrait se tenir au courant des prix les plus bas. Sinon, ses concurrents achèteront leurs marchandises à des prix moindres, et il les verra s'enrichir, même en vendant à des prix plus bas. Il est nécessaire aussi qu'un marchand soit renseigné sur tout ce qui se passe dans sa branche de commerce dans son pays et ailleurs. Nous donnons ces différentes informations chaque semaine ou chaque mois au taux de \$1.00 à \$2.00 par année. L'éditorial de Québec qui s'est prévalu de l'information que nous lui avions donnée, a fait sur une seule transaction un profit de \$60. Echantillons franco sur demande.

The J. B. MacLean Co, journaux commerciaux, 146 St. James Street, Montréal Canadian Grocer and General Storekeeper, Hardware and Metal Merchant; Dry Goods Retailer; Printer and Publisher; Bookseller and Stationer.

# CARBURE DE CALCIUM

— A VENDRE A —

SIX CENTS LA LIVRE

..... PAR .....

⚡ **ALFRED ROBITAILLE** ⚡

Manufacturier de Vinaigre

Place Sans Bruit ... ST-SAUVEUR DE QUEBEC



PRIX COURANTS EN GROS. - JEUDI, 17 DÉCEMBRE 1890

Table with columns: Charbonnes, Prix en gros, Hommes, Gargons, Enfants. Items include Brogans, Cobourgs, Split Balmorals, Kip, Buff, Veau, Buff Congress, Veau, Split boots, Kip, Veau, Bottes en feutre, Wigwams.

Table with columns: A CHEVILLE, Prix en gros, Femmes, Filles, Enfants. Items include Split Batts, Split Balmorals, Kip, Buff, Pebble, Buff Batts, clous en cuir.

Table with columns: A COUTURE, Prix en gros, Hommes, Gargons, Filles, Enfants. Items include Pebbles Boutonnées, Buff lustré, Pebble, Lustré, Chèvre, Veau poll, Chevreau français, Chevreau canadien.

Table with columns: Articles d'assortiment general, Prix en gros. Items include Allumettes (Steamship, Railroad, Dom'n case, etc.), Anis, Barley Pot, Pearl, Blanc Cérou, Bouchons comm., Brosses, etc.

Table with columns: Prix en gros. Items include Huile castor 4oz, Houblon assorti, Huile d'olive A. Bosc & Cie, Calèze de 12 litres, Unio Clon salin oil, Indigo Madras, Lessive commune, Lavouas, etc.

Table with columns: Prix en gros. Items include Confitures Crosso & Blackwell, Camomille, Clous ronds, Cannelle, Empoivre White Laundry, Epousettes, Essences, Eau Javelle, Ficelles, Graisse tins, Graine de lin, etc.

Table with columns: Prix en gros. Items include Morue désossée, Mèches à l'Impe, Muscades, Noix, Peaux, Prunceaux, Chandelle Paraffine, Pipes, etc.

Table with columns: Prix en gros, Conserves. Items include Vernis à tuyaux, Harbards, Macarons, Epicran, Saumon, Clams, Huîtres, Tomates, Pêches, Poires, Fraises, Pommes, Bié d'Indo, Ananas, Blueets, etc.

Table with columns: Prix en gros, Couleurs. Items include Blanc de plb, Rouge de Venise, Ocre jaune, Blanc Cérou, Terre de pipe, Mastie, Vert de Paris.

Table with columns: Prix en gros, Cuirs. Items include Cuir à sem., Slaught., Harnais, Vache cirée mince, Vache cirée forte, etc.

Table with columns: Prix en gros, Produits chim ques. Items include Acide tartrique, Acide carb., Acide Oxal., Acide sulfur., Acide nitrique, etc.

Table with columns: Prix en gros, Produits chim ques. Items include Aloès du Cap., Antipyrine, Antimoine noir., Ammon. carb., Benzine, Bismuth subn., etc.

Table with columns: Prix on gros. Items include Chlor. chaux paq., Cire blanche, Cire jaune, Créosote de Hér., Citr., Glycerine 1260, Gomme arabique, etc.

Table with columns: Spécia ités de la Anchor Med. Co. Items include Anchor Weakness cure, Pilules du D. Nelson, Vermicure française, etc.

Table with columns: Esteries. Items include Japon uon, com., Yng Hyson, Gun Pderc., Impérial, Tsvankay, Oolong, Congo comm., etc.

Table with columns: Cafés verts. Items include Mocha-Ajoutes, Java, Maracabo, Jamaïque, Rio, Plantation Ceylan, Chicorée, Cassi en nattes, Macis arom., etc.





Boite 205 **SIMON PETERS** Téléphone 2148

**Entrepreneur**

Propriétaire de Moulins à Scie, Emboutage et Préparation générale de tous les Bois.

AUSSI : Manufacture de Portes, Chassis, Jalousies, Ouvrages d'Escaliers, Tournage, Decoupage, Boîtes d'emballage de toute description, et Moulures une spécialité.

Toujours en mains : - Bois préparé de toute sorte, Pin, Epinette, Pruche, Bois blanc Merisier, Cerisier, Frêne, Chêne, Erable, Noyer noir et tondre, etc., etc. Bois de Charpente.

INTÉRIEURS DE MAISON finis en toute sorte de bois. Tout ouvrage garanti Estimation pour toutes sortes d'ouvrages fournie sur application.

Moulin et Bureau : **Rues Grant et Prince-Edouard,**  
**ALB. H. PETERS** *St-Roch, Quebec*  
Gérant

La Compagnie de **Brasserie de Beauport**

Remercie cordialement le public de son chaleureux accueil.

L'inauguration des BIÈRES DE **OVATION** BEAUPORT pendant le Carnaval a été une

★ ★ Leur réputation est faite

**Pourquoi**

Notre Lager, notre Bière double et notre Porter sont SI RECHERCHÉS

Matieres premières de cr. 1<sup>er</sup> choix  
Eau incomparable (Certificat de l'Académie de Brasserie de Charbon)  
Outillage du dernier moderne  
Filtrage parfait.

Ordres recus à la Brasserie de Beauport tél. 2362, **N. E. Rousseau** ou au dépôt rue St-Joseph, tél. 2369. Gérant.

**SITUATIONS VACANTES**

Pour AGENTS et COLLECTEURS

S'adresser personnellement ou par lettre à

**La Canadienne**

Compagnie d'Assurance sur la VIE

BUREAUX 30 et 31 Edifice "Imperial", 107 rue St-Jacques MONTREAL  
ou à F. Boisvert et A. D. Demuy, assistants administrateurs, 108 rue St-Joseph, Quebec.

**Poêle L'ETOILE ★**

Grande Réduction Sur notre Célèbre Poêle L'ETOILE

Breveté 10 mars 94 Médaille à l'Exposition Provinciale de 1894.



**GEO. BROUSSEAU**

MANUFACTURIER  
79-83 Rue St-Paul, - Québec.  
Autres spécialités:  
Balances et Estampes faites sur cuivre

Etabli en 1853.

**LECLERC & LETELLIER**

Epiceries et Provisions

EN GROS

104 et 106 Rue St-Paul QUEBEC.

**Grande vente de**

**Bijouteries**

Chez **Cyrille Duquet,**  
3 Rue St-Jean, Haute-Ville,  
A 30 pour cent de REDUCTION.

M. Duquet sollicite spécialement la visite des fiancés, et de ceux qui désirent faire des cadeaux de noces, de fêtes, etc., et il garantit une économie de pas moins de 30 pour cent. Son établissement est reconnu pour posséder les bijoux et autres marchandises de première classe telles que montres en or et en argent depuis \$2.00 à \$500, chaînes, bracelets, broches, boucles d'oreilles depuis \$1 à \$1000, théières, vases et autres petits objets en argent sterling massif, argentoré, quadruple-plaqué, statuettes en bronze, lampes et tables en bronze doré avec onyx, lunettes marines et d'opéra, lunettes et pince-nez en or et en nickel avec verres de première qualité et pour toutes les vues, et autres objets d'optique.

AUSSI—Un grand assortiment d'yeux artificiels. Escompte spécial sur son magnifique assortiment de bagues en diamants de la plus belle eau, comme anneaux de fiançailles (bagues d'engagement), jones de mariage de première qualité.

Réparation et confection de bijoux sur commande, ainsi que montres, horloges, et toutes espèces d'instruments de mathématique et de physique.

**LE ANCHOR WEAKNESS CURE** guérit toutes les maladies nerveuses